# Vendredi

*L'hebdomadaire des Socialistes*

*18 février 1994*




*Laïcité : la loi, l'esprit et les principes*



*La Transcaucasie déchirée*

*n° 218*
*10 F*

# Réduction du temps de travail

# LES PIONNIERS



## Proche-Orient :

## La prudente avancée de la paix

collection privée




Chez votre marchand de journaux

LE NOUVEAU Politis

c'est aussi ...

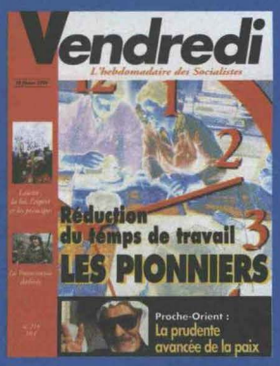
un *hebdomadaire* à l'esprit critique chaque jeudi

un *magazine* qui traite un grand sujet de société sous toutes ses facettes

**Offre spéciale : 250 F**
14 numéros
(hebdo + magazine + la revue)

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
.....

Chèque à l'ordre de : «Politis Editions SA» 2 B, rue Jules-Ferry, 93100 Montreuil
Tél. : (1) 49 88 29 00




Emploi, travail, chômage... le nœud se resserre au point que l'on ne peut plus penser l'un sans les autres. Monsieur Balladur -à ce qu'il dit- fait ce qu'il peut. Et la vérité, toute la vérité, est qu'en trichant de-ci de-là, on maquille les chiffres et que, malgré tout, l'échéance du succès est toujours reculée. Il fait ce qu'il peut ?

Solution évidente, la réduction du temps de travail gagne du terrain. Temps réduit pour temps libéré -souvent choisi- les cas se multiplient et évitent des licenciements, parfois créent des embauches. Employés, patrons, syndicats, chômeurs, s'atèlent à la besogne. Le législateur, lui, temporise. Pourtant, les incitations ne manquent pas. La Convention nationale emploi du PS sera un point fort de propositions pour repenser la société du travail.

Fondement de cette société en mutation, l'enseignement. Et, en exergue de l'enseignement, la laïcité. Loi, esprit, principes, une valeur républicaine à vocation universelle qui nécessite périodiquement réaffirmation et mises au point.

Et quoi d'étonnant à cela quand on voit que la paix, valeur universelle s'il en est, est sans cesse remise en cause. Si le Proche-Orient semble s'en approcher enfin, que dire de la Bosnie, suspendue au fil d'un ultimatum peu convaincant... que dire de la Transcaucasie, lieu oublié parmi d'autres, où pourtant, la question n'est pas tant de mieux vivre que de simplement survivre.

**Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 -**
**Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174**
**Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56**

DIRECTION
Directeur de la Publication : Jean-Luc Mélenchon
Co-directeur de la Publication : Didier Leconte
Directeur : Sylvie Bezançon (78.82)
Vendredi-Idées : Alain Bergounioux

RÉDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal (77.04)
Politique : Jean-Pierre Bedei (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
International : Ghislaine Toutain (78.72)
Villes et Régions : Chrystie Lipani (78.55)
Magazine : Françoise Roby (78.55)
Vendredi-Idées : Bernard Chaouat (79.01)

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
Monique Bartholomeus (77.92)
Vanda Gervasio (78.58)

PHOTO : Pascal Lebrun (78.53)

ABONNEMENTS - PETITES ANNONCES
Marie-Lou Le Bras (78.57), Sabine Sebah (78.56)

SECRÉTARIAT :
Odile Fée (78.61)
Binh Vu Trong (78.53)

PUBLICITÉ
Pyramid Conseil : 42 21 40 90
Nathalie Tournier 45 56 78 46, Franck Accart 45 56 79 03
Fax : 45 56 79 40

FABRICATION
Direction artistique : Pascal Lourdiane (Timoléon) - Paris
Maquette : Christine Lovinger (78.92), Sandrine Girard (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)

PHOTOGRAVURE : Dawant - Paris

IMPRESSION : PPR - Saint-Ouen l'Aumône

ROUTAGE : Inter-routage - Aubervilliers
N° commission paritaire : 10.889
"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2.000

CRÉDIT PHOTO :
K. Mckiernan/Sipa-press, P. Lebrun, Arcal/ Sipa-press, Thuillier/ Rea (couv.) ; Podemy-White-Rex (p. 3) ; F. Puljic (p. 3) ; F. Guillot/A.F.P. (p. 4) ; S. Ruet / Sygma (p. 4) ; Thuillier/Rea (p. 6) ; R. Gaillarde/ Gamma (p. 8) ; Maillac/Rea (p. 9) ; Editing (p. 10) ; P. Lebrun (pp. 11, 15, 16, 17, 19, 32) ; P. Aventurier/Gamma (p. 12) ; E. Cabanis/AFP (p. 13) ; D. Simon/Gamma (p. 15) ; S. Compoint/Sygma (p. 22) ; E. Baitel/Gamma ; F. Neema/Sygma (p. 23) ; Arcal/Sipa press (p. 24) ; L. Van Der Stockt/gamma ; Bernard (p. 28) ; J. Nassif (p. 29).

Ce numéro a été tiré à 154.000 exemplaires

# Maginot

*J'ai regardé Edouard Balladur à la télévision. Un nom m'est irrésistiblement venu à l'esprit, celui de l'ingénieur Maginot. Echaudée par la première guerre mondiale, la France ne voulait plus courir le même risque. Alors, le Gouvernement eût l'idée brillante de construire une ligne fortifiée, imprenable, qui parerait à tout danger. Bien sûr, il y avait de mauvais esprits, notamment celui d'un remuant colonel de blindés, pour affirmer que c'était là folie, que les temps avaient changé et que les guerres à venir seraient de mouvement. Mais, fort de ses certitudes, le Gouvernement rassurait l'opinion, montrait à l'envi l'excellence de son dispositif, et disait aux Français : "Dormez tranquilles. Nous campons sur des positions solides". Et on se rappelle ce qu'il en fut. Les chars de Guderian ont eu le mauvais goût de contourner l'obstacle, et la France a sombré.*

*En moins violent mais, toutes proportions gardées, en aussi tragique, c'est la même situation qui se renouvelle aujourd'hui. Le Gouvernement a de nouveau choisi de camper, immobile, sur ses certitudes. Qu'importe l'évidente nécessité du mouvement. Qu'importe la rapidité avec laquelle des pays comparables évoluent. Qu'importent les mises en garde et les appels au changement. Edouard Balladur l'a dit : il ne changera pas de politique. Alors, pour éviter les drames qui s'annoncent et soulager ceux qui existent déjà, il faut donc changer d'orientation et de gouvernement. Les Français le comprendront. Ils le décideront. Il n'est, pour nous, que de leur expliquer.*

M. Rocard

# Cette semaine

**4 BRUITS ET CHUCHOTEMENTS**

**6 DOSSIER**
- *Réduction du temps de travail : la pratique devance la loi*

**10 POLITIQUE INTERIEURE**
- *Repenser la société du travail*

**15 SOCIAL**
- *Syndicats-chômeurs : la main tendue*

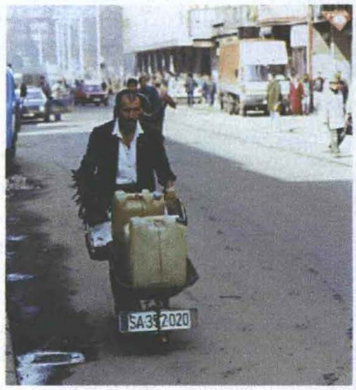
**16 SOCIETE**
- *Fen : vers une grande confédération*

**17 VENDREDI IDEES**
- *Laïcité : la loi, l'esprit et les principes*

**21 VILLES ET REGIONS**
- *Construction européenne : la voix des régions*



**Les hostilités ont repris en Géorgie**
page 24




**Quelques journées de calme pour Sarajevo**
page 25

**22 POLITIQUE INTERNATIONALE**
- *Proche-Orient : la prudente avancée de la paix*
- *La Transcaucasie déchirée*
- *Cessez-le-feu à Sarajevo*

**28 MAGAZINE**
- *"Passion simple", le temps de l'écriture*

**30 COURRIER**

**31 INVITÉ**
- *Romain goupil*

Fondation Jean Jaurès

## Madame Veil en safari-banlieue

A Meyzieu, inaugurant le nouvel Hôtel de Ville en compagnie de Jean Poperen, le Président a mis en garde avec force contre une aggravation des inégalités dans les villes et le risque "des révoltes fondamentales, quand la raison ne peut plus rien". Il s'est félicité d'être accompagné de Madame Veil, ministre de la Ville "parmi d'autres tâches". La veille, elle avait visité d'autres banlieues lyonnaises, sans doute pour évaluer l'ampleur de sa tâche mais, à l'étonnement de ceux qui l'accompagnaient, le ministre n'est à aucun moment descendue de son car.



Claude Estier

*15 février*

Une semaine en Afrique du Sud c'est trop peu pour saisir toute la complexité de cet immense pays, c'est assez pour mesurer concrètement l'énorme difficulté du pari engagé par Frederik De Klerk et Nelson Mandela qui doit déboucher, le 27 avril, sur les premières élections libres ouvertes à tous.

Il faut d'abord s'ôter de l'esprit l'image d'Epinal des deux prix Nobel avançant la main dans la main vers un avenir prometteur. Certes, De Klerk et Mandela sont des hommes sages et réalistes. Le premier a fini par comprendre que l'odieux régime de l'apartheid instauré par les siens menaçait de ruiner son pays placé au ban des nations. Le second, malgré vingt-sept ans de détention, a eu l'intuition que le futur sud-africain ne pouvait se ramener à une revanche des opprimés sur les oppresseurs. Il reste que le Parti national de De Klerk et l'ANC de Mandela s'affrontent dans une compétition sévère et que leur coopération prévue dans le prochain gouvernement d'unité nationale ne les conduit nullement à se ménager.

Il ne fait aucun doute que l'ANC sortira des élections largement majoritaire. L'objectif premier du Parti national et des autres petits partis inscrits dans la compétition, comme le Parti démocratique de Zach de Beer ou le PAC de Clarence Makwetu, semble d'ailleurs être d'empêcher les amis de Mandela d'atteindre, dans le futur Parlement, la majorité des 2/3 qui leur permettrait, s'ils le voulaient, de modifier à leur profit la Constitution intérimaire et l'équilibre des pouvoirs qu'elle garantit.

Parmi beaucoup d'autres, deux préoccupations apparaissent. La première concerne l'organisation matérielle des élections confiée à une commission indépendante. Sachant que près des trois-quarts des 21 millions d'électeurs potentiels n'ont jamais eu jusqu'ici le droit de voter, on imagine les difficultés de la tâche malgré le renfort de 1.800 observateurs de l'ONU et de 300 autres délégués par l'Union européenne. La seconde incertitude est politique. L'extrême-droite blanche et le parti Zoulou de l'Inkatha, implanté principalement au Natal, ont décidé de boycotter les élections. Numériquement, cela ne devrait pas changer grand-chose aux résultats mais il y a peu de chances que ce boycott soit pacifique. Dans ce pays où la violence politique tue chaque jour, on peut s'attendre à des incidents graves avant, pendant et même après les élections. Pourtant, la grande majorité des interlocuteurs rencontrés se veulent optimistes. J'y reviendrai.

## Fausses factures de la droite *(suite)*

A Bourg-en-Bresse, l'affaire des fausses factures de la société de travaux publics Maillard et Duclos, filiale de la Lyonnaise des Eaux-Dumez ne fait que commencer. Mais elle a déjà mis en évidence un réseau de financement d'élus RPR qui ont touché des "commissions" pour faciliter l'obtention de marchés publics.

## Les magouilles de la droite *(suite)*

Eric Boyer n'est pas le seul élu de droite de La Réunion a être impliqué dans des affaires de corruption (voir p. 14). Le 14 février, Cassam Moussa, conseiller général et maire RPR de Saint-Paul, a été mis en examen pour complicité d'escroquerie, faux et usage de faux, et ingérence dans une affaire de marché surfacturés.

## Pasqua n'aime pas la Saint-Valentin

L'affiche que SOS-Racisme fait coller "A l'occasion de la Saint-Valentin, tous les couples mixtes souhaitent beaucoup d'amour à Monsieur et Madame Pasqua" n'est pas du goût du ministre de l'Intérieur. Est-ce une raison pour mobiliser la police de nuit pour les arracher ?

## 30 ans pour 20 hectares

Eclat de rire à la réunion du conseil régional d'Ile-de-France qui recevait lundi le Premier ministre. Annonçant que l'Etat avait l'intention de libérer 20 hectares au profit de la mairie de Paris, le chef du gouvernement ajoute : "Je suis heureux de faire cette annonce devant le maire de Paris". Et un facétieux de lancer : "Il a mis trente ans !"

## Girouette

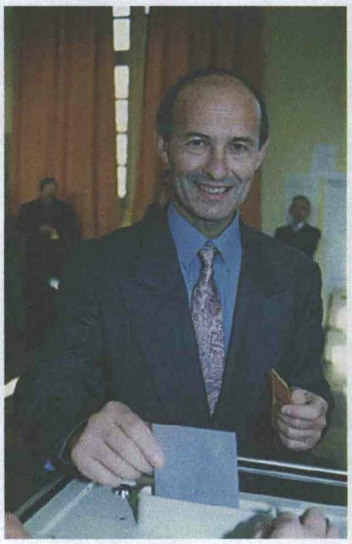
Après avoir poussé François Gicquel à la démission (lire "Vendredi" n°217), c'est à Hervé Bourges que le cabinet du Premier ministre a proposé la présidence de RFO. Rappelons que ce même cabinet avait déjà poussé Bourges à démissionner de France Télévision en le nommant ambassadeur à l'UNESCO. Le CSA devra trancher.

## 20 % pour les grands, rien pour les petits

26.000 lettres ont été adressées par Jean Puech, leur ministre, aux marins-pêcheurs pour annoncer une diminution de 20% des charges. Sans préciser lesquelles. Les charges patronales pour les bateaux de moins de 12 mètres n'étaient pas concernées par cette diminution, d'où la colère des petits patrons qui attendaient cette mesure, et la mise au point embarrassée du Premier ministre, sur "F2", pour les calmer.

## Vérité en deçà, mensonge au delà

Retour calme, souriant et chaleureux de Michel Fromet (photo ci-contre) au groupe socialiste, où le député du Loir-et-Cher a retrouvé ses habitudes d'avant mars 93. En revanche, les électeurs de la 1e circonscription des Alpes-de-Haute-Provence seront sans doute surpris d'apprendre que le député CDS élu le 6 février, Francis Galizi, s'est inscrit au groupe RPR dès son arrivée au Palais-Bourbon.






# Balladur et ses "vérités"

**● Son ton immuable.**
"Je ne changerai pas". De fait, il n'a pas changé en dix mois. Son but, c'est l'Elysée, son passage au gouvernement doit le garantir. Sa stratégie de l'anesthésie se poursuit : pas de vagues, pas de secousses, rien qui puisse le desservir. Les Français attendront.

**● Ses affirmations gratuites.**
"La France va déjà mieux", il a pourtant essuyé deux échecs économiques.
Le premier, le plus grave, celui de la lutte contre le chômage. Il avait promis que le chômage commencerait de baisser fin 1993. Or on compte 300.000 chômeurs de plus en 1993 au lieu de 150.000 en 1992. Pire, la situation de l'emploi s'est aggravée : les offres d'emploi sont à leur plus bas niveau historique, le chômage de longue durée et le chômage partiel ont eux aussi continué de croître. D'un revers de main, Balladur reporte à fin 94 l'inversion de tendance. Et il s'étonne que les Français soient inquiets !
Le second, c'est la progression des déficits et l'envolée de la dette publique. 57 milliards de déficit pour la Sécurité sociale, 317 pour le budget de l'Etat en 1993. Echecs, là encore. Ce qui peut sauver Balladur, c'est la réussite des privatisations qui rapporteront plus de 55 milliards de francs en 1994. Ces ventes des entreprises publiques devaient être affectées au désendettement du pays, elles serviront de réserves de poche au gouvernement.

**● Ses attitudes de mépris.**
Refuser de recevoir les marins-pêcheurs n'est pas supportable de la part d'un chef de gouvernement qui assiste à l'explosion de désespérance de toute une profession. Et qui assure par ailleurs que "la France est sortie de la récession"; ce ne sera pas vrai pour tous, et rendra plus insupportables les inégalités.

**● Ses scandaleuses contre-vérités sur l'audiovisuel.**
Il parlait d'Etat "impartial", mais les nominations ont mis en place un système "balladurien" de l'information. D'abord arroser Hersant et "Le Quotidien" des aides de l'Etat à la presse écrite. Hoss renvoyé, Bassi placé à la SFP, Bourges remercié, Gicquel "démissionné". La loi Carignon de "renvoi d'ascenseur" à TF1 votée, la privatisation de RMC entamée, un conseiller de Carignon à la Sofirad, un autre à F3. Cette chaîne fait l'objet de toutes les attentions, une première charrette a promu des "politiques" dans les régions. Quant à la démission d'André Rousselet de Canal Plus, elle résulte d'une implacable logique politico-industrielle que Balladur n'a pas seulement apprise par la presse : "Edouard l'a tuer". Car Canal fait un milliard de bénéfices, les requins des groupes financiers proches du pouvoir ne pouvaient laisser un si beau morceau. Le "pustch" s'est organisé avec la bénédiction du Premier ministre. Canal Plus est désormais sous la tutelle de ses amis avec un risque, couler ce joyau.

L.C.-S.

# A vos agendas

## Février 1994

■ **Samedi 19**
• *Conventions fédérales pour l'emploi.*

■ **Samedi 26 et dimanche 27**
• *Convention nationale pour l'emploi, Cergy-Pontoise.*

## Mars 1994

■ **Samedi 5**
• *Journée d'étude de la commission nationale technique Action sociale Insertion "De la lutte contre l'exclusion à l'économie solidaire". 10 rue de Solferino, Paris. 10 h.*

■ **Samedi 5 et dimanche 6**
• *Colloque "Toxicomanies, santé et sécurité publique en question" organisé par la fédération de Paris du PS. Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris. 10 h.*

■ *Dimanche 6*
• *Election législative partielle, Alpes-Maritimes (1er tour).*

■ **Mardi 8**
• *Journée internationale des femmes.*

■ **Samedi 12**
• *Journée des délégués fédéraux aux Droits de l'homme et Libertés. 10 rue de Solférino, Paris.*

■ **Dimanche 13**
• *Election législative partielle, Alpes-Maritimes (2e tour).*
• *Michel Rocard à "7 sur 7", 19 h, TF1.*

■ **Vendredi 18 au dimanche 20**
• *23e congrès du PSOE à Madrid.*

■ **Dimanche 20**
• *Elections cantonales (1er tour).*

■ **Lundi 21**
• *Journée mondiale contre le racisme.*

■ **Dimanche 27**
• *Elections cantonales (2e tour).*

■ **Lundi 28 au jeudi 31**
• *Congrès de la FSU.*

■ **Mercredi 30**
• *Conseil national (avec adoption de la proposition de liste pour les européennes).*

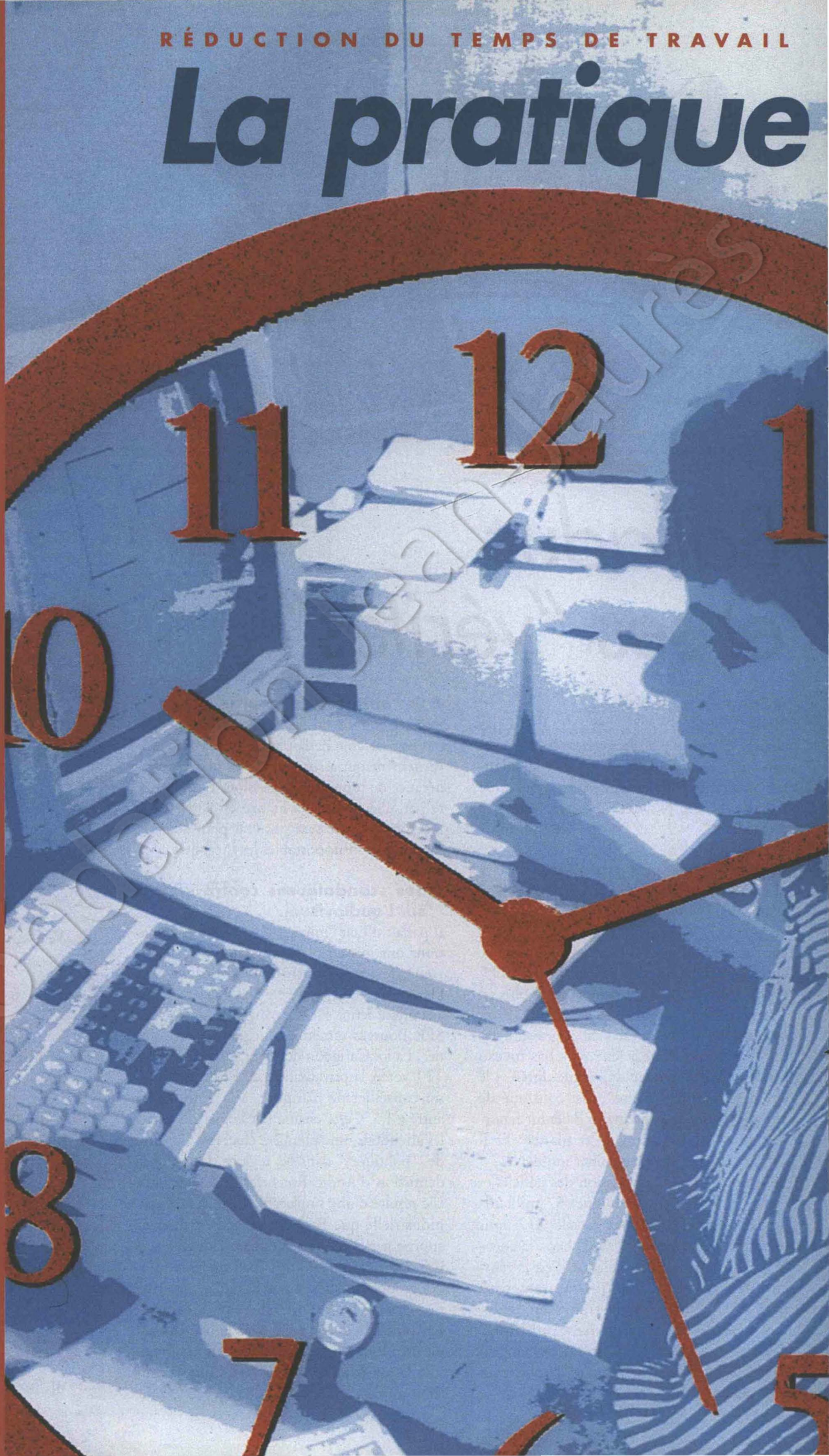
## Avril 1994

■ **du lundi 4 au mercredi 15**
• *Votes des sections et conventions fédérales sur la liste et le manifeste européens.*

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

# La pratique

*Elles n'ont pas attendu que les experts se mettent d'accord, ni que les politiques prennent des décisions. Elles ont, déjà, réduit le temps de travail de leurs salariés. Les entreprises qui ont lancé des expériences de ce genre se multiplient. Sous l'urgence de la crise, elles font ainsi craquer la durée légale du travail. Avec baisses de salaire ou pas, les salariés l'acceptent, d'autant que cette souplesse se traduit souvent en embauches. Un monde nouveau est en train de se mettre en place, silencieusement. La société civile précédant la loi. Celle-ci ne fera, en fait, qu'entériner, généraliser et poser des garde-fous.*



Col. Fondation Saint-Simon

# devance la loi

***35 ou 37 heures, temps partiel, retraites progressives... La baisse du temps de travail des uns est déjà là. Elle se traduit en embauches pour d'autres. Mais insuffisamment.***

Certaines entreprises ont, déjà, réduit le temps de travail de leurs salariés. Elles ne le font jamais par idéologie, ni pour le plaisir, encore moins par philantropie. Mais par pragmatisme, pour atteindre une meilleure rentabilité.

Ce pragmatisme peut s'afficher comme tel, par exemple en faisant passer l'usine en production continue pour amortir plus vite les équipements quand il y a un marché. "Il était vital pour l'usine, tant du point de vue de ses performances techniques que de celui de sa rentabilité, de mettre en place une organisation du travail qui lui permette de tourner 7 jours sur 7", reconnaît la direction de l'usine Michelin des Gravanches, à Clermont-Ferrand. Depuis le 28 mars dernier, elle fait travailler ses 365 salariés en cinq équipes, 32 heures et sans perte de salaire. La production de pneus, elle, est passée de 2.000 à 3.600 par jour. Pour Michelin, c'est ce résultat qui compte.

## Par pragmatisme

Le pari n'est pas toujours aussi froid, mais il peut être tout aussi efficace quand direction et syndicats, le dos au mur, s'attellent à une nouvelle organisation du travail pour éviter des licenciements. C'est parce que le groupe Hewlett-Packard voulait délocaliser à l'étranger la production de l'atelier de Grenoble, jugée insuffisamment rentable, qu'ils ont négocié durant de longs mois une nouvelle organisation du travail et une réduction des horaires, sans baisse des salaires. Les coûts ont été divisés, très vite, par 2,5 (voir p. 9).

De ces deux exemples, mais il y en a d'autres, on peut tirer deux premières conclusions. Nombre d'entreprises réorganisent leur production d'une façon qui colle à leur réalité propre, pour répondre aux lois de leur marché, que ce soit par le passage en production continue, la création d'équipes supplémentaires, volantes ou de fin de semaine. Les gains de productivité qu'elles en retirent peuvent leur permettre d'éponger le surcoût que représentent l'abaissement de la durée du travail et les embauches correspondantes. Car elles sont bien obligées d'embaucher : 80 personnes, dès le départ, chez Michelin ; 40 emplois en contrats à durée indéterminée, plus une centaine de travailleurs temporaires, à Hewlett-Packard. "On nous disait que cette réorganisation n'allait pas marcher, se rappelle Jean-Pierre Collet, délégué syndical CFDT d'Hewlett-Packard, elle a marché. On peut à la fois réduire le temps de travail et être dans la conjoncture."

La règle a été énoncée depuis longtemps par Dominique Taddéi, inlassable défenseur de la 2RTT (réduction-réorganisation du temps de travail). Elle ne s'applique pas forcément de façon aussi mécaniste qu'à Gravanches ou à Grenoble -avec des créations d'équipes dont les horaires, même volants, sont rigides et pré-déterminés-, comme le prouvent, depuis sept ans environ, les laboratoires Guerbet, une entreprise pharmaceutique de la région parisienne. Ses 700 salariés sont à 36 h 30, payées 39, et ont des horaires très différents d'un secteur à l'autre, voire d'un mois à l'autre. Ce sont un peu les horaires à la carte, qui furent très à la mode il y a une quinzaine d'années : chacun émet ses souhaits -arriver plus tôt, partir plus tard, prendre un jour de congé-, et s'y tient, une fois le planning établi. Pour y arriver, il a fallu du temps, une volonté forte... et un excellent sens de l'organisation. "Nous cherchons simplement à mieux utiliser notre outil de travail, explique Florence Pivert, chargée de la communication. Tout cela s'est fait sans aucun licenciement économique, il n'y a aucune charette à venir. Nous avons compensé la diminution des horaires par des gains de productivité. Mais nous nous méfions des grands principes et des grandes lois trop rigides : chaque entreprise doit chercher, avec les organisations syndicales, comment arriver à créer de l'emploi." Dans ces cas-là, il n'y a pas partage du chômage, mais bien extension de l'emploi.

Mais un tel processus n'est pas possible partout : il n'y a pas toujours de chaîne de production à faire tourner en continu. La souplesse, voilà alors l'autre levier qui permet à une entreprise de faire face à une réduction de la durée du travail.

La souplesse plus la variété, renchériraient aujourd'hui directions et syndicats de toute une série d'entreprises qui viennent de signer, en rafale, des accords d'aménagement du temps de travail, pour une durée déterminée à chaque fois : 19 octobre pour le GAN, 22 octobre à EDF-GDF, 9 novembre chez Axa, 10 novembre chez Thomson-CSF.

## Libérer les horaires des uns...

Ici, on se bat tous azimuts pour éviter des licenciements (Thomson qui a dû revoir son plan social), certes, mais surtout pour embaucher et, ainsi, "apporter (sa) contribution à la collectivité nationale" comme EDF-GDF, ou s'inscrire "dans la politique de l'emploi du gouvernement, du CNPF et de la Fédération française des sociétés d'assurances" comme au GAN. Les objectifs peuvent être multiples... et en cacher d'autres, comme le souci de rajeunir sa pyramide des âges qui motive Le Chantier de l'Atlantique.

Pour se donner les moyens d'embaucher, -objectif affiché- toutes les entreprises proposent, après de longues négociations avec les syndicats, une modulation du temps de travail, dont les possibilités varient presque à l'infini. 37, 35, 32 heures, là n'est pas la question pour ceux qui ont négocié : ils ont négocié ce qui était possible au sein de leur entreprise et, très souvent d'ailleurs, la diversité des formules empêche qu'on puisse donner une réponse nette à la question.

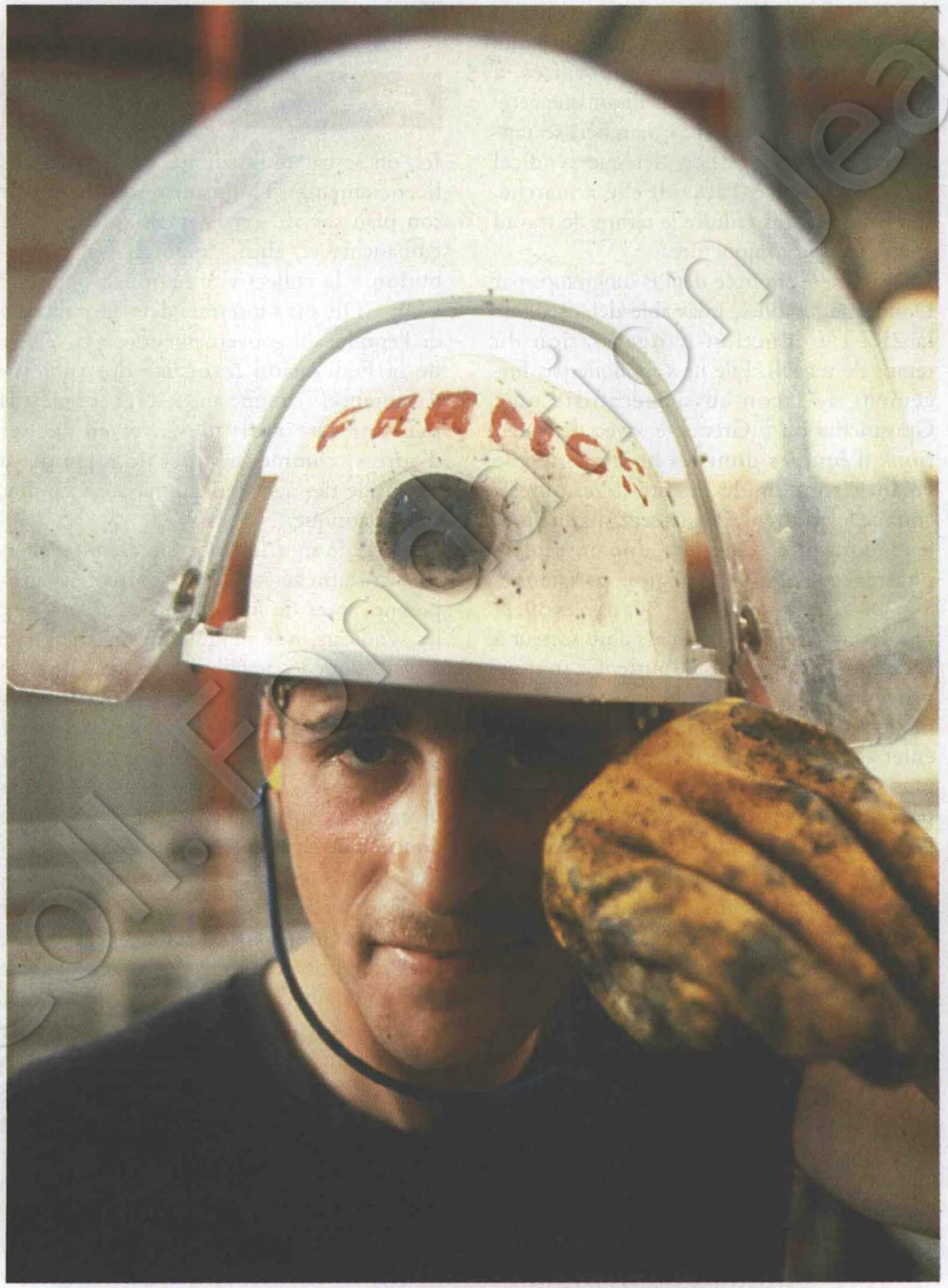
Mais tous s'appuient sur l'aspiration individuelle des salariés à un temps libéré, qui n'est pas forcément le même pour tous. "Les entreprises, commentait Claude Bébéar en présentant l'accord d'Axa, doivent faire évoluer l'organisation du travail. Il faut répondre au souhait des salariés qui aspirent à travailler à temps partiel, au souhait des jeunes qui ont une autre conception des rythmes de travail : ils préfèrent parfois travailler intensément sur certaines périodes et disposer de temps de loisirs plus importants." Les syndicats signataires (CFDT, CFE-CGC, CFTC et CGT, chez Axa ; CFDT, ▶

CFTC, CFE-CGC, FO à Rhône-Poulenc Rorer) emploient peut-être des mots différents, mais ils expriment grosso modo la même idée.

Ce désir de temps choisi est si fort que c'est au nom de "l'attente des salariés" que la CGT a signé l'accord d'Axa. Un rapport récent du CREDOC (2) sur la question a fait sensation. "Près de 56% des salariés travaillant à temps plein, constate son auteur, Georges Hatchuel (voir p. 10), seraient prêts à passer au temps partiel : 21% en acceptant une réduction de salaire corrélative ; 35% si on leur proposait de travailler à 80% mais payés 90%". Il est encore trop tôt pour savoir si les salariés sont passés massivement aux actes. Mais, de fait, il y a déjà de nombreux départs.

Qu'on le veuille ou non, il s'agit bien là d'une certaine forme, diversifiée et floue, d'abaissement de la durée du travail, qui est en train de s'instaurer concrètement. Les salariés qui s'y engagent acceptent, de fait, la plupart du temps, une certaine baisse des salaires. Dans certains cas, comme chez Axa, elle est proportionnelle à celle des horaires : pour la direction, il est "inéquitable de sur-rémunérer le travail à temps partiel". Dans d'autres entreprises, la baisse du salaire est loin d'être proportionnelle au temps libéré. Pour les 18.500 salariés de Thomson-CSF, la réduction des horaires de 38 h 30 à 37 h 20, est compensée à hauteur de 50% par une allocation financée conjointement par l'entreprise et l'Etat : pour une réduction de 3% des horaires, la baisse de la rémunération nette est de 1,2%. Les salariés et les syndicats signataires acceptent ces baisses car l'emploi y trouve toujours son compte. Mais plus ou moins, selon les entreprises. La palme en la matière revient incontestablement à EDF-GDF, qui convertit intégralement en embauches supplémentaires les heures libérées par les temps partiels, grâce à un système de mutualisation. Les autres systèmes sont plus en retrait. Une embauche en contrat à durée indéterminée pour deux passages à mi-temps, une autre pour trois volontaires partis en "cadres de réserve" chez Axa. Deux pour trois postes libérés au GAN. Une pour deux postes libérés au Chantier de l'Atlantique, à Rhône-Poulenc Rorer.

En règle générale, les embauches ne compensent donc pas intégralement les départs. En partie parce que les progrès de la productivité grignotent les possibilités d'emplois supplémentaires, en partie parce que les salaires n'étant pas réduits en proportion, les entreprises ne peuvent faire face à une trop grande surcharge de leurs coûts. Il n'en reste pas moins qu'il y a embauches, même si la masse globale des emplois est à la baisse.



## ... pour en embaucher d'autres

Mais regardons la vérité en face : ces formes de diminution de la durée du travail sont obtenues au prix d'un éclatement du Code du travail. Il est durement négocié au sein d'entreprises où les sections syndicales, la CFDT en tête, se battent pour créer de l'emploi. Autre fait à noter : ces aménagements du Code du travail, qui s'appuient souvent sur de nouvelles dispositions de la loi quinquennale sur l'emploi et vont même parfois au delà, s'appuient sur un consensus réel au sein de l'entreprise. Parfois, certains syndicats se battent contre "une déréglementation du droit du travail au détriment des salariés", comme la CFDT de l'usine Michelin des Gravanches qui, avec la CGT, a contesté jusqu'au Conseil d'Etat la réorganisation du travail. Ils ont été déboutés le 21 octobre 1993. La vague de fond est trop importante : ceux qui tentent de s'y opposer le font, bien souvent, en vain.

La pratique devance la loi. Ce n'est pas la première fois. Cela n'enlève rien à sa nécessité : à côté des pionniers de ces expériences, la grande majorité des salariés, elle, n'a pas son mot à dire. Ni à l'utilité des normes... pour poser un certain nombre de garde-fous.

Monique Grima

LES 35 HEURES PAYÉES 39 À HEWLETT-PACKARD

# Une utopie réalisée

***Les 35 heures, et même moins, payées 39, c'est possible. Hewlett-Packard, de Grenoble, en donne la preuve. En divisant ses coûts de production par 2,5.***

Août 92 : l'atelier de production électronique d'Hewlett-Packard est menacé de délocalisation. Pour parvenir à la rentabilité imposée par le groupe, il lui faut tourner 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Depuis 1982, les 400 salariés de l'atelier font, comme les 1.500 autres salariés du site, 37 h 30 payées 39, en deux équipes.

La direction locale et la CFDT négocient durant de longs mois une nouvelle organisation du travail. La première veut diminuer les coûts de production. La seconde accepte le pari et se fixe quatre buts : maintenir l'emploi en crise, diminuer la durée du travail, créer des emplois, engager une politique de solidarité avec les exclus et les chômeurs. Après la consultation du personnel, la CGT se rallie à l'accord.

Février 93 : deux équipes fixes se mettent en place, le matin et l'après-midi. Elles travaillent 34 h 40 par semaine, payées 39, sur la base de 8 h 30 pendant quatre jours consécutifs (dont un samedi sur deux), avec une pause d'une demi-heure pour les repas. Quatre équipes "alternantes", composées de volontaires, bouchent les trous la nuit, le dimanche ou en semaine : les salariés travaillent alors 25 h payées 39, et pas plus de deux nuits consécutives pour ne pas bousculer leurs rythmes biologiques.

Août 93 : les coûts de production ont déjà diminué de moitié.

Septembre 93 : les syndicats font une enquête auprès des salariés concernés. Ils sont globalement satisfaits, mais jugent trop courtes les 30 minutes de pause-repas.

Novembre 93 : les coûts de production sont divisés par 2,5.

"La diminution du temps de travail sans diminution des salaires, ce n'est pas utopique, en conclut Jean-Pierre Collet, le délégué syndical CFDT. On nous disait que ce n'était pas possible, qu'on ne tiendrait pas les objectifs économiques. Ils ont été largement dépassés."




Que sont devenus les quatre objectifs de la CFDT ? L'emploi a été maintenu, il n'y a eu aucun licenciement. La diminution du temps de travail à moins de 35 h et à 25 h a été obtenue sans diminution des salaires. Des emplois ont été créés : 40 personnes ont déjà été embauchées dans les équipes alternantes, plus une centaine de travailleurs temporaires. "On a raté le quatrième objectif, l'attention aux exclus et aux chômeurs, regrette Jean-Pierre Collet. Pour les 40 postes à pourvoir, la direction du personnel a reçu 4.000 candidatures, elle a pu embaucher des gens très qualifiés pour des tâches d'opérateurs".

Mais, à Grenoble, on ne s'estime pas battu aussi facilement. Depuis le 12 octobre, le comité d'entreprise prête un local, deux jours par semaine, à "A toute vapeur", un atelier de repassage d'une entreprise d'insertion : une quinzaine de salariés y déposent régulièrement leur linge. "C'est une façon comme une autre de créer aussi des emplois, cette fois autour de l'entreprise." ■

## SFIM

### Diminutions à la carte

**Pour financer la réduction du temps de travail, la SFIM a maintenu, grâce à un système d'emprunt, le salaire net de ses salariés. Ceux-ci ont le choix entre plusieurs solutions.**

*Deux accords successifs ont été signés à la Société de fabrication des instruments de mesure, implantée dans la région parisienne.*

*Avril 1993 : après un vote favorable à 78%, le temps de travail passe, provisoirement, de 38 h 30 à 37 h 30. Les salaires inférieurs à 8.500 F ne sont pas touchés, les autres subissent des retenues progressives allant jusqu'à 1,2% pour les plus de 16.000 F. Outre la préretraite pour ceux qui le peuvent et le veulent, le personnel peut grouper ses heures pour avoir un temps partiel, suivre une formation, prendre un congé parental ou sabbatique.*

*Les commandes remontent et la direction parie sur une reprise encore plus forte. Un nouvel accord entre en application ces jours-ci, après avoir été accepté à 95% : il pérennise la réduction des horaires, de deux heures par semaine cette fois. Elle est toujours aussi diversifiée : deux heures par semaine, trois semaines de congés, trente demi-journées dans l'année. L'adaptation aux congés scolaires vient s'ajouter à une panoplie déjà bien fournie.*

*Daniel Retat, le délégué syndical CFDT, ne cache pas sa satisfaction : "Nous avons par deux fois été menacés de licenciements, mais la réorganisation de la société a introduit une meilleure rentabilité. Nous avons aujourd'hui une annualisation du salaire, mais pas de dégradation des conditions de travail. Nous avons, au contraire, amélioré l'organisation de notre système horaire."*

LES ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

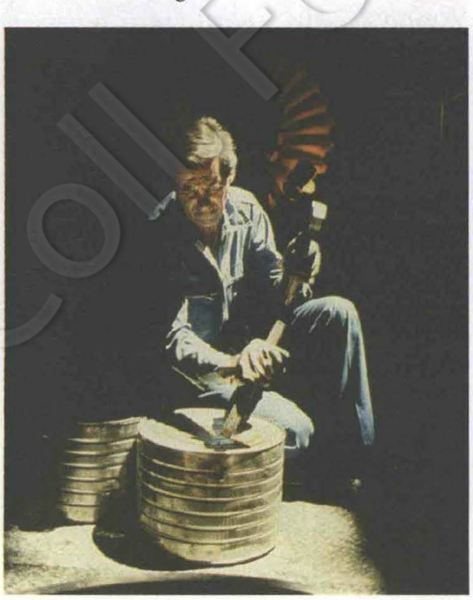
# Avoir le choix du temps

*Le travail à temps partiel a mauvaise réputation. Pourtant un salarié sur deux y serait prêt, avec ou sans diminution des salaires. Georges Hatchuel, directeur d'étude au CREDOC, a mené l'enquête.*

**12 à 13% de salariés travaillent déjà à temps partiel. S'ils en avaient la possibilité, ceux qui travaillent à temps plein les imiteraient-ils ?**

Georges Hatchuel : 19% des salariés à temps plein accepteraient une diminution de salaire pour réduire leur temps de travail (1). La demande est encore plus forte chez les agents de la fonction publique : 21%. Ce souhait, qui concernait 13% seulement de salariés en 1989-1990, a sensiblement augmenté depuis, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

30% des femmes, mais aussi 13% des hommes sont intéressés. Les femmes, plutôt avant quarante ans, quand elles ont des enfants ; les hommes, plutôt après. Les uns et les autres réagissent en fonction de leur statut social, du niveau de vie de leur foyer et du fait d'avoir, ou non, de jeunes enfants à charge. La demande est maximale pour les femmes, mères d'un enfant de moins de six ans et vivant avec un conjoint lui-même actif. Le niveau de vie du ménage est à peu près assuré et "éponge" la diminution de salaire, en échange d'un gain de temps qui paraît considérable quand on sait le stress supporté par les mères de famille pour concilier vie professionnelle et vie familiale. 40% des mères de jeunes enfants aimeraient pouvoir travailler à temps partiel.



**Pourquoi les quatre-cinquièmes des salariés de la fonction publique qui désirent un temps partiel ne déposent-ils pas leur demande ?**

Ils ne vont pas le faire, ni même imaginer le faire, car un faisceau d'éléments se cumulent pour créer un malaise autour de celui qui veut travailler à temps partiel. Pourtant c'est un droit dans la fonction publique, inscrit dans un texte de loi. Avant de déposer sa demande, le salarié va voir sa hiérarchie : celle-ci doit gérer son service avec ce qu'elle a et, surtout, avec le fait qu'on ne remplace pas les salariés quand ils sont absents. Elle fait donc silence et se contente de donner les trois pages du Journal officiel, qui sont incompréhensibles : il n'y a même pas de petite brochure explicative. De fil en aiguille, le salarié ne dépose pas sa demande.

**Que se passe-t-il quand on propose des incitations financières ?**

Nous avons interrogé ceux qui refusent le temps partiel avec diminution de salaire et nous leur avons demandé s'ils étaient prêts à travailler un jour de moins par semaine (à 80%) si leur salaire n'était diminué que de 10%. La demande est, alors, plus que multipliée par deux. 40% des hommes, 54% des femmes se disent prêts à travailler à 80% s'ils sont payés à 90%. En croisant les résultats de deux enquêtes, on voit que près de 56% des salariés à temps plein seraient prêts à passer au temps partiel : 21% en acceptant une réduction de salaire corrélative, 35% si on leur proposait de travailler à 80% payés 90%. Seulement 15% d'entre eux souhaitent ne pas travailler le mercredi : peut-être cette demande a-t-elle fait le plein. Mais les salariés savent qu'il y a déjà des difficultés pour organiser certains services ce jour-là : quand on les interroge, ils préfèrent sans doute parler de ce que, concrètement, ils pourraient obtenir. Certains ont tellement envie de travailler à temps partiel qu'ils sont prêts à prendre même un mi-temps, si cette forme-là est acceptée. Ils sont, en fait, demandeurs de temps, mais pas d'une plage fixe. Ils sont prêts à discuter, à examiner toutes les possibilités : venir plus tôt le matin, partir plus tôt le soir, travailler des demi-journées, prendre des jours entiers, etc. On aurait des difficultés pour gérer tout cela s'ils étaient tous bloqués sur une idée précise, mais ils ne le sont pas.

**Le temps partiel est-il créateur d'emploi ?**

Dans la fonction publique et dans le privé, on ne remplace pas, en général, quand ils sont absents, les gens qui ont opté pour le temps partiel : il fait partie des gains de productivité. Si on remplaçait les absents, le temps partiel pourrait créer de l'emploi : si on ne le fait pas, il est probablement voué à l'échec.

**Jusqu'à présent, la demande de temps partiel était une démarche individuelle. Peut-elle être intégrée dans une baisse générale de la durée du travail ?**

Oui et non. 19% de salariés qui acceptent de travailler à temps partiel avec diminution de salaire, représentent 3,1 millions de personnes sur 18,6 millions. Mais cela signifie aussi que 71% n'en veulent pas. On note, d'autre part, une inversion de majorité quand on questionne les salariés sur un temps partiel plutôt imposé à tout le monde sous forme, par exemple, de trente-deux heures, avec diminution de salaire imposée, même non corrélative. Globalement, les Français, aujourd'hui, veulent avoir le choix. Mais il est un peu terrible de penser que plus de trois millions d'entre eux sont prêts à travailler à temps partiel et qu'on ne réfléchit pas aux moyens de leur donner la possiblité de le faire. Il y a là, pourtant, des possibilités de partage "volontaire" du travail, choisi, reposant sur le libre arbitre.

M.G.

*(1) "Aspirations et freins au travail à temps partiel dans la fonction publique", Georges Hatchuel. Collection des rapports, n° 137, juillet 1993. CREDOC.*

EDF-GDF

# Au nom du service public

***Pour Michel Batard, secrétaire national de la fédération CFDT d'EDF-GDF (1), la logique du temps choisi a permis de retrouver une éthique, plus conforme à l'esprit du service public. Explication.***

"Avec cet accord, nous sommes allés jusqu'au bout de la logique du temps choisi. Avec le temps partiel mutualisé, l'entreprise refuse les gains de productivité issus du passage d'un salarié de 5 à 4 jours de travail · elle les remet sur le marché de l'emploi. Nous avons mis en place, également, un compte-épargne temps qui va permettre de créer, et de payer, des années sabbatiques. Avant, on donnait de l'argent, maintenant, on donnera du temps. Toutes ces ruptures dans le temps et l'organisation du travail représentent des créations d'emplois.



Mais nous n'avançons pas seulement de cette façon dans le sens de la solidarité. Pour lutter contre un recrutement trop élitiste -même pour passer une serpillière dans une centrale nucléaire d'EDF-GDF, on a besoin d'un bac+2-, nous avons souhaité retrouver toute la chaîne des emplois, y compris des emplois peu qualifiés. Nous allons prendre des jeunes à la sortie du marché de l'éducation et leur trouver une place dans l'entreprise, grâce à un processus d'insertion sociale.

**Centrale de Cattenom.**

En tant qu'organisation syndicale, nous avons obtenu la possibilité de négocier le développement local sur place, et d'y donner une touche sociale. Quand EDF arrête une centrale nucléaire, 600 salariés y travaillent pendant six mois pour l'assainir. On ne peut pas les prendre et, ensuite, les rejeter dans la nature : nous devons lisser les activités, former ces personnels. Nous allons donc négocier des chartes de sous-traitance et de co-traitance.

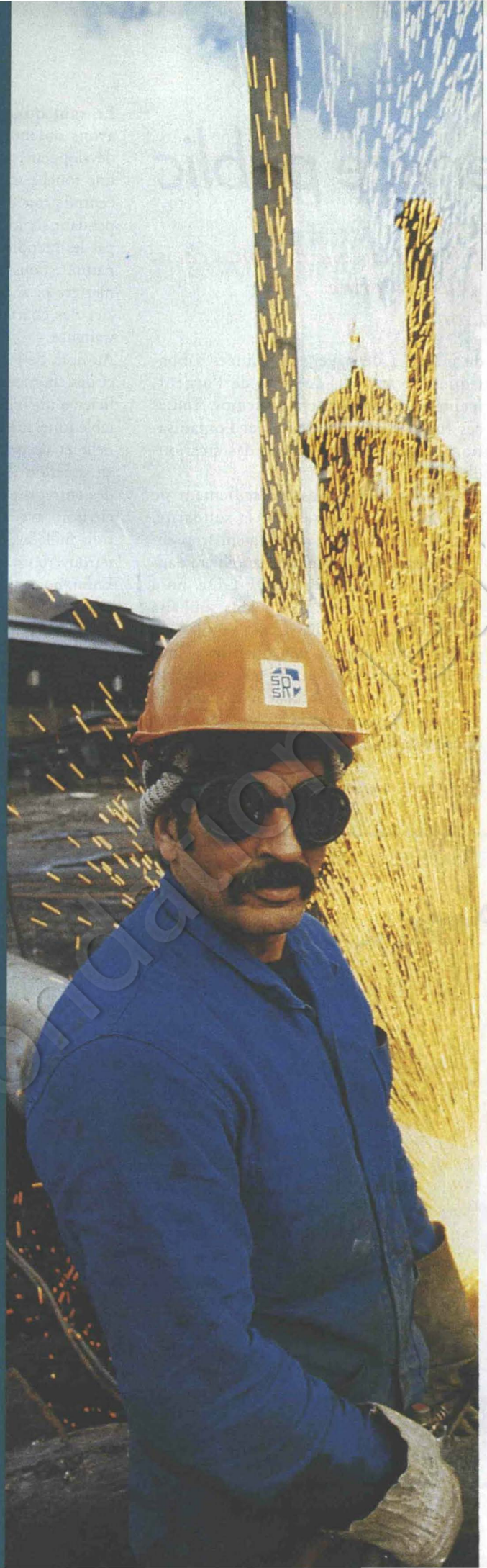
Au nom de la solidarité toujours, des jeunes et des chômeurs de longue durée vont bénéficier d'un bilan de compétence, d'un véritable itinéraire d'insertion sociale, professionnelle et de qualification. EDF-GDF se met en situation de leur trouver un emploi dans des entreprises partenaires. Mille personnes environ, avec des contrats de qualification, trois mille avec les contrats-emploi-solidarité retrouveront ainsi les chemins de l'emploi.

Enfin, nous proposons que 550 millions de F (1% des 55 milliards que l'entreprise injecte chaque année dans l'économie) soient réservés à l'achat de biens et de services auprès d'entreprises d'insertion par l'économie et d'associations intermédiaires."

*(1) Michel Batard a témoigné devant les "Etats généraux contre le chômage et pour l'emploi", des 28 et 29 janvier.*




*Le climat politique est en train de changer. Le moment est donc propice aux socialistes pour s'affirmer comme force de proposition. Le partage brutal du travail que pratique notre société entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, n'est pas acceptable. Il faut donc repenser la société du travail. Lors de leur Convention nationale, à Cergy-Pontoise, les 26 et 27 février, les socialistes arrêteront leur position sur l'emploi.*



CONVENTION NATIO

# Repen du tra

***L'enjeu est de taille : l'emploi. C'est la priorité des Français. Les socialistes sont donc très attendus sur cette question.***

Le texte conçu par la direction du PS pour la Convention emploi a reçu trente-quatre amendements nationaux avant d'être discuté dans les fédérations qui peuvent également proposer des modifications. Il est bâti autour de quelques idées force : la mise en place d'une véritable stratégie pour une amélioration de la croissance, la réduction du temps de travail qui n'apparaît plus comme une "panacée" mais comme un moyen, enfin la création d'emplois de services.

Si l'orientation générale de ce document de base rédigé par Dominique Strauss-Kahn et Dominique Taddéï n'est pas remise en cause par les différentes sensibilités du PS, certains points ne font pas l'unanimité et provoqueront un débat lors de la Convention.

Au cœur des amendements, la réduction du temps de travail. Le texte de la direction prône une première étape constituée par le vote d'une loi fixant à 37 heures, dans un délai inférieur à deux ans, la durée légale hebdomadaire. "Cette norme ne constituera pas un butoir mais au contraire un plafond au-dessous duquel les secteurs et les entreprises seront incités à instaurer une dynamique contractuelle. En 1997, une nouvelle étape sera alors définie." Pour Dominique Strauss-Kahn, il n'est pas question de réduire les salaires : "Il fallait arriver à sortir de la contradiction qui découlait d'une réduction de la durée du travail sans baisse de salaire et sans hausse des coûts pour les entreprises. Le texte que nous proposons permet d'y parvenir. Mais un débat

Col. Fondation Jaurès

# ser la société vail

n'est pas encore terminé : l'objectif des 35 heures doit-il être affiché ou non ?" Pour la direction du PS, les gains de productivité et les aides de l'Etat devraient permettre de financer une réduction du temps de travail à 37 heures sans baisse des salaires.

## Redistribution du temps de travail

Cette volonté ne semble pas affirmée avec suffisamment de précision pour les autres sensibilités du PS, voire pour certains membres de la direction. Ainsi Henri Emmanuelli et Jean Glavany ont signé un amendement : "Les socialistes doivent se prononcer clairement pour une durée hebdomadaire de 35 heures sans baisse de salaire, à atteindre sur une période de quatre ou cinq ans, en laissant à la négociation par branche professionnelle le soin d'en fixer le rythme..." Jean Glavany explique : "Notre objectif n'est pas de créer des clivages artificiels mais de favoriser le débat politique. Le texte que l'on nous propose est difficile et un peu technocratique, mais il se situe bien dans notre culture de gouvernement. Cependant, il fallait lui donner un éclairage plus politique. En matière d'aménagement du temps de travail, le PS ne doit pas prôner une baisse des salaires, mais il doit plutôt encourager une redistribution des revenus. Notre amendement a pour but de bien préciser ce point. Le problème est également de savoir si nous faisons des étapes pour la réduction du temps de travail et de quelle durée."

Première étape, également à 35 heures, en 3 à 5 ans, pour la fédération du Nord, qui envisage aussi de pouvoir "pousser" jusqu'à 32 heures. Les fabiusiens ont amendé, par un texte qu'explique Jean-Paul Bachy : "Si on peut reprocher au texte de Strauss-Kahn une vision un peu trop macro-économique, pas toujours forcément en prise avec les réalités du terrain, nos compléments n'ont pas pour objet d'opposer une analyse




***Tout faire pour éviter la brutalité de certaines situations.***

à une autre. Ils ont pour but d'insister sur quelques thèmes comme le rôle des comités de bassin ou la lutte contre l'arbitraire des licenciements. La réduction du temps de travail est d'abord un problème de répartition des revenus. Si elle se traduit par une baisse des revenus pour ceux qui touchent un faible salaire, c'est un marché de dupes. Selon les principes socialistes, il est plus juste de toucher aux hauts revenus. La réduction du temps de travail doit être adaptée en fonction des secteurs."

Pour la Gauche socialiste, il convient d'innover avec force : "Il faut commencer par les 35 heures. C'est un seuil." Et Julien Dray explique : "Il faut être audacieux et faire des propositions en rupture nette avec ce qui s'est fait jusqu'à présent. Notre idée est d'arriver à la semaine des quatre jours et demi sans perte de salaire. C'est cela la semaine des trente-cinq heures. On ne peut y parvenir par dose homéopathique. Nous ne faisons pas preuve d'irresponsabilité car nous proposons des négociations par branche avec un rôle régulateur de l'Etat."

Au nom des poperenistes, Michel Debout critique l'organisation de la discussion du texte de la direction : "Les conditions dans lesquelles nous débattons, avec notamment des amendements croisés, visent à noyer le poisson. Mais au delà, il ne peut être question de réduction du temps de travail avec réduction salariale. Si on accepte une réduction des salaires, le socialisme n'existe plus, il ne reste que la solidarité. Notre objectif, c'est 35 heures. A 37 heures, nous pensons qu'on ne pourra pas créer de nouveaux emplois car on ne libère pas assez de temps. Mais nos propositions ne concernent pas seulement le temps de travail, elles touchent aussi au logement et à la protection sociale."

Même refus de la déflation salariale chez les partisans de Louis Mermaz. "Nous récusons tout lien entre la réduction du temps de travail et la réduction salariale, affirme Claude Fleutiaux. La réduction du temps de travail devra s'accompagner de mesures de redistribution par une fiscalité plus juste et donc réformée. Il faut que l'ensemble des revenus soit touché."

Tous ces points de vue sont loin d'être inconciliables, mais ils promettent un débat animé. La commission des résolutions de la Convention aura une rude tâche...

Jean-Pierre Bedeï

# Les casseroles de la droite

*Après avoir encensé les magistrats qui s'en prenaient au financement du PS, la droite supporte mal qu'ils s'intéressent à ses "généreux donateurs". Et, plus encore, à la corruption de certains de ses leaders.*

Déjà chargé du sulfureux dossier Noir-Botton, le juge lyonnais Philippe Courroye vient de se voir confier une information contre X qui vise l'éphémère groupe de presse "Dauphiné News". Créé en septembre 1988 pour appuyer la campagne municipale d'Alain Carignon, le maire RPR de Grenoble devenu ministre de la Communication, ce groupe de presse éditait de luxueux périodiques, comme "News" et "Dauphiné News", gratuitement distribués à 50.000 exemplaires dans les boîtes à lettres de Grenoble. Sitôt la réélection de Carignon obtenue, le groupe "Dauphiné News" entre en hibernation en laissant un déficit de 10 millions de francs.

Qu'à cela ne tienne. Négligeant ses promesses, le maire de Grenoble informe le conseil municipal, le 13 juillet 1989, de sa décision de privatiser la gestion de l'eau. Grand bénéficiaire de ce revirement, qui verra le prix du mètre cube d'eau doubler en six ans, la Lyonnaise des Eaux, présidée par Jérôme Monod, ancien secrétaire général du RPR, sait renvoyer l'ascenseur. Par un subtil jeu de vases communiquants, elle fait racheter le groupe "Dauphiné News" par une de ses filiales, la Serecom, qui éponge les dettes. L'enquête préliminaire de la PJ semblait engloutie... jusqu'à l'ouverture, le 7 février, de l'information judiciaire du juge Courroye pour abus de biens sociaux et recel qui inquiète tant Carignon. Reste à suivre de près ce dossier et le traitement que lui réservera la télévision régionale lorsqu'on sait que FR3 Rhône-Alpes-Auvergne est dirigée par Yves d'Hérouville, ancien collaborateur... d'Alain Carignon.

A la Réunion, c'est le président du conseil général, le sénateur (apparenté RPR) Eric Boyer, qui sera jugé à partir du 21 février. Il a été écroué le 22 août 1993, après avoir "pris le marquis" pendant 43 jours. Il avait été alors mis en examen pour corruption dans deux affaires de marchés publics, dont celle dite de la billetterie unique, visant à instaurer une sorte de carte orange pour les bus réunionnais : une surfacturation de 3 millions de francs aurait, en la circonstance, servi à couvrir de confortables pots de vin.

Enfin, à Rennes, le conseiller Renaud Van Ruymbeke éprouve de sérieuses difficultés à faire la lumière sur la destination finale d'une confortable commission de 4 millions de francs, encaissée en Suisse, en mars 1988, par l'intermédiaire de René Trager. Celui-ci affirme en avoir reversé l'essentiel au Parti républicain, via un de ses élus nantais. Après avoir refusé de déférer à une convocation du magistrat, Jean-Pierre Thomas, trésorier du PR et député des Vosges, a finalement dû déposer, le 2 février. Mais ses réponses évasives n'ont pas encore permis d'y voir clair dans le financement du parti de François Léotard, Gérard Longuet et Alain Madelin. Tout au plus Jean-Pierre Thomas a-t-il admis que 35 millions de francs avaient été déposés en liquide sur les différents comptes du PR de 1985 à 1993. Par qui ? "Il s'agit, a-t-il lâché, de dons de particuliers, de chefs d'entreprises et, dans la période 1986-1988 -c'est-à-dire pendant la 1ère cohabitation (NDLR)-, de fonds secrets votés par le Parlement et à la disposition du Premier ministre".

Reste encore à expliquer les dessous des conditions d'achat du siège du PR par la SCI Constantine, dont les responsables sont Léotard, Longuet, Madelin et Thomas. Ce rapide survol de quelques-unes des affaires où sont impliqués des responsables de la droite suffit à démontrer que les donneurs de leçon de la majorité auraient intérêt à balayer devant leur porte. D'urgence...

Adrien Gillis

## COUP DE GUEULE

**Marie-Antoinette, à qui l'on expliquait que le peuple manquait de pain, répliqua : "qu'on lui dise d'acheter des brioches". Aux 300.000 chômeurs supplémentaires des dix derniers mois, Monsieur Balladur dit que leur salut viendra des merveilles de sa politique : vendez vos vieilles voitures et achetez des actions ! Dans ce contexte, Alain Duhamel note que "La France tend de plus en plus à s'identifier à ceux qui se rebellent. Elle fait porter aux dirigeants le poids de tous leurs échecs, de toutes les impasses et de toutes les illusions." Le Premier ministre le constate aussi lorsqu'il explique : "Nous avons une société fragile. Il faut faire attention. Tout est possible à tout moment." D'où, peut-être, aussi -en plus de l'atavisme en ce domaine- les tripotages tous azimuts pour resserrer le contrôle politique sur l'audiovisuel public et privé. Les faits revus et corrigés par les copains seront sans doute plus serviables. Cette sorte de Machiavel caramélisé qui nous gouverne a une froide doctrine sur la question. Ainsi écrivait-il dans son "Dictionnaire de la réforme", à propos de la communication politique : "Quand elle est bien faite, elle peut créer l'illusion du mouvement et donc servir un gouvernement immobile." Donc, au pays qui souffre et s'affole des ravages sociaux, Balladur répond : "Le devoir du gouvernement est de faire en sorte que ce changement soit accepté par tous. J'appelais ce sentiment : "élan des cœurs". L'élan... pour rester immobile. Mais quand il n'y a que le cœur qui se soulève on connaît le résultat.**

Jean-Luc Mélenchon




SYNDICATS-CHOMEURS

# La main tendue

*Après une longue période de malentendus, des passerelles recommencent à se former entre le monde des chômeurs et les syndicats.*

"Complémentaires, mais pas concurrents", estime la CFDT ; "Pas de compétition, il y a de la place pour tout le monde" affirme la CGT ; "Des accords de partenariat sont à l'étude", reconnaît la CFTC. Des liens commencent à se tisser entre les associations de chômeurs et les syndicats.

Ce fut un beau pavé dans la mare, mais Martine Aubry savait ce qu'elle faisait en préconisant, le 23 janvier, une représentation autonome des chômeurs. Certes, les syndicats, toutes tendances confondues, sont aussitôt montés au créneau : "Il y a une ligne jaune à ne pas franchir" ripostait immédiatement Nicole Notat. Toutefois, ce n'est pas pour défendre leur boutique que les syndicats ont aussi vivement réagi, mais pour protéger de toute division le monde du travail dont les chômeurs font partie intégrante. "Un chômeur, explique Maurice Lamoot, de la CGT, c'est un ancien salarié mais, surtout, un salarié en puissance. Ne l'enfermons pas dans un statut définitif le coupant du monde du travail et niant sa situation de salarié privé d'emploi." Chantal Cucumel, de la CGC, lance un avertissement : "Si, demain, il y a des syndicats de chômeurs, il y aura aussi des syndicats de retraités qui affronteront les actifs."

Les syndicats n'ont jamais oublié les chômeurs. Quand ils négocient pour l'emploi, l'assurance-chômage ou la protection sociale, c'est, aussi, pour eux qu'ils se battent. De 1974 à 1982, la CFDT a tenté de les regrouper au sein de ses structures locales. La CGT compte plus de deux cents collectifs de chômeurs : celui de RVI, à Vénissieux, réunit tous les lundis les anciens licenciés. Il n'empêche, les demandeurs d'emploi sont trois fois plus nombreux que les agriculteurs, et presque aussi nombreux que les fonctionnaires et les agents publics. Ils se sentent oubliés et demandent qu'on les entende.

***Aux Etats généraux des chômeurs, Martine Aubry a affiné ses propositions.***

Nombre de syndicalistes et de représentants du monde politique étaient venus les écouter, et leur parler, lors des Etats généraux contre le chômage et pour l'emploi, que le syndicat des chômeurs et le mouvement Partage ont organisés, les 28 et 29 janvier. Michel Rocard avait envoyé un message. Martine Aubry y a affiné ses propositions : créer des comités d'usagers auprès des agences locales pour l'emploi, des Assedic, auditionner avant les grandes négociations les associations de chômeurs dans le cadre de l'Unedic, créer un chèque-service de 500 F que les demandeurs d'emploi, inscrits depuis six mois, pourraient remettre à un syndicat ou une association de leur choix.

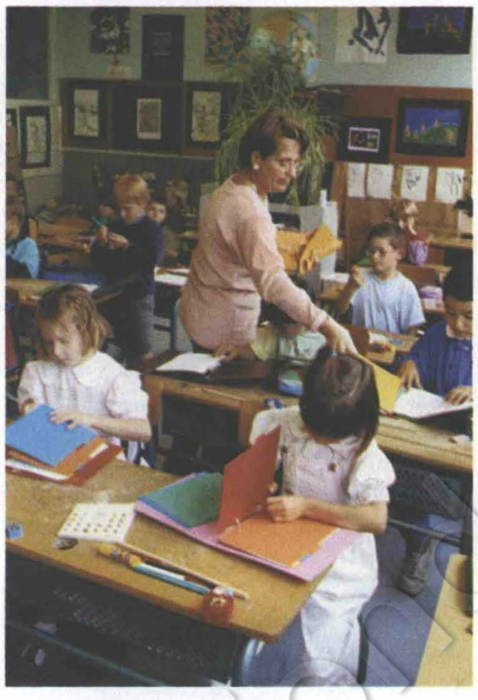
Si Maurice Pagat, le leader du syndicat des chômeurs, demande depuis longtemps la représentativité, d'autres ne vont pas aussi loin. "Nous ne réclamons pas d'élargir le paritarisme aux associations de chômeurs, précise Richard Dethyre, de l'APEIS ( Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et travailleurs précaires). Elles doivent pouvoir être consultées sur les radiations, l'accueil, l'efficacité des services. Mais l'important est d'agir ensemble avec les organisations de salariés." Le Mouvement national des chômeurs et des précaires est du même avis : "Il ne faut pas monter les chômeurs contre les salariés. Travaillons ensemble." Cette main tendue, certains syndicats l'ont déjà saisie. Alors que FO persiste dans sa résistance, Nicole Notat a reçu Maurice Pagat le 7 février. Dorénavant, ils prendront des initiatives communes, "qui restent encore à définir" ; la CFDT a, d'autre part, décidé d'étudier la création et l'expérimentation d'un chèque associatif ou syndical. Louis Viannet lui aussi, a rencontré Maurice Pagat le 10 février. Pour les uns et les autres, tout est à inventer.

M.G.



# FEN : vers une grande confédération

*Résultats médiocres aux élections professionnelles, malaise des militants, c'est une FEN endolorie qui s'est retrouvée à Tours pour son 35e congrès. L'ex-forteresse enseignante continue à militer pour un grand pôle syndical réformiste et se recentre sur le social. Guy Le Néouannic, secrétaire-général, et Jean-Paul Roux, nouveau secrétaire-général adjoint, font le point.*



**Vous parlez de congrès de la conquête. Sur quel projet ?**

Guy Le Néouannic : Nous avons toute une stratégie à développer dans notre champ traditionnel, le système éducatif. Quelles sont ses finalités ? En sommes-nous encore à l'ancienne conception de stricte transmission des connaissances ? Que signifie former le futur citoyen ? Il y a derrière toutes ces questions une nouvelle réflexion à mener afin de bien définir ce qu'est aujourd'hui le rôle du service public.

**Les enseignants représentent désormais à peine plus de la moitié des troupes. Ne craignez-vous pas qu'ils se sentent marginalisés ?**

G.L.N. : C'est vrai, nous sommes face à ce problème. Mais notre champ de compétence est, depuis l'origine, la fonction publique, la défense des droits et libertés, la laïcité, le social. Et n'oublions pas que nous sommes une fédération de syndicats. Représenter les revendications spécifiquement enseignantes est le rôle des syndicats nationaux.

**Vous avez mené, lors de la révision de la loi Falloux, des actions communes avec la FSU. Où en sont vos relations ?**

Jean-Paul Roux : Nous n'excluons pas de mener avec eux des actions unitaires sur des thèmes précis mais il ne faut pas confondre ces pratiques occasionnelles avec les stratégies unitaires que nous pratiquons avec les syndicats réformistes.

G.L.N. : Il faut cesser d'imaginer que vont se remarier des gens qui ont divorcé. Mais il est vrai que s'ils avaient tenu, lorsqu'ils étaient à la FEN, le discours qu'ils tiennent actuellement, nous aurions eu peu de divergences. Leur évolution est intéressante. Peut-être vont-ils finir par devenir réformistes…

**Justement, vous prônez un syndicalisme réformiste. Comment le concevez-vous ?**

J.-P. R. : Le syndicalisme réformiste, c'est d'abord des valeurs et un projet syndical de transformation sociale sous-tendu par ces valeurs, ensuite une pratique syndicale fondée sur le triptyque négociation-contractualisation-action. C'est surtout des résultats concrets qui, comparés à d'autres types de syndicalisme, font, de façon écrasante, la différence. Prenons la fonction publique où il existe : d'une part, les tenants d'un syndicalisme du refus où se retrouvent traditionnellement la CGT et, en ce moment, nos camarades de Force ouvrière, qui, sur ce terrain, ont abandonné le réformisme ; de l'autre, le travail persévérant de cinq fédérations de fonctionnaires (1). Cela se chiffre par plusieurs accords salariaux positifs, l'accord Duraffour de revalorisation de la grille de la fonction publique, deux accords sur la formation continue des personnels qui constituent de petites révolutions dans le service public.

G.L.N. : On voit bien que s'affrontent deux conceptions du syndicalisme : la nôtre et celle qui ne sait pas aller vers le compromis, celle du tout ou rien. Ce type de syndicalisme ne nous intéresse pas. Il est démagogique de dire aux travailleurs "Nous sommes les purs, nous n'acceptons pas de compromis" en sachant pertinemment que d'autres négocient et que, de toute façon, tout le monde bénéficiera des avancées obtenues.

**Dans cette conception, quelles alliances souhaitez-vous ? Où en êtes-vous avec la CFDT ?**

G.L.N. : Notre objectif est la construction d'une grande confédération. Aujourd'hui, la seule confédération avec laquelle nous arrivons à travailler, c'est la CFDT. Si on allait vers une unité à deux, on figerait encore davantage le paysage. Nous continuerons à travailler avec la CFDT mais l'UNSA existe déjà. Renforçons-la. C'est notre priorité.

J.P.R. : Nous n'arrivons pas à nous résigner à l'orientation actuelle de FO. Nous avons une culture commune, une très longue histoire commune, et nous avons tant fait ensemble au cours des années soixante-dix...

Propos recueillis par Patricia Jaffray

*(1) Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) regroupant sept syndicats et fédérations (transports, police, agriculture…).*

Collection Jean Jaurès

# Laïcité : la loi, l'esprit et les principes




*Réflexion sur la laïcité, sa modernité, sa valeur d'exemple, son ancrage dans tous les domaines de la société. Trois points de vue : Guy Coq analyse les contradictions de l'Eglise, Emile Gracia réaffirme les principes et Jean Boussinesq revient sur les textes qui régissent la laïcité à la française.*

## L'école confessionnelle, encombrante survivance

**Guy Coq***

Rien ne serait plus faux que de ramener le débat sur la loi Falloux à la simple répétition du passé. Rien de plus régressif, chez les laïques, que de voir dans l'offensive pour l'école confessionnelle la résurgence d'un catholicisme immémorial voué à jamais à étouffer la laïcité.

C'est le moment de rappeler la tendance dominante du catholicisme français à un ralliement progressif aux idéaux de la démocratie, de la République, de la laïcité. L'idée que le message évangéliste serait plus clair s'il y avait partout des institutions portant l'étiquette chrétienne, est minoritaire. Beaucoup de catholiques pensent que l'idéal évangélique doit s'inscrire dans les institutions profanes, celles de la démocratie et de la République.

L'histoire religieuse du XXe siècle porte beaucoup de traces de l'idée qu'une contribution probante à la liberté et à la justice passe par des institutions non-confessionnelles. Un exemple, de 1945 : "L'école confessionnelle n'est pas née d'une exigence doctrinale liée à l'essence même de la foi, mais d'une situation de fait : la disparition, à l'époque barbare du Haut-Moyen Age, de la culture et des écoles profanes. L'Eglise a dû alors assumer une tâche que la société laïque ne remplissait plus... tant que subsistait ▶

Collection Jaurès

l'école antique, les chrétiens s'en étaient contentés, et cela ne les avait pas empêchés de conquérir le monde païen..." (1).

On peut se demander si l'école laïque, dans l'esprit de certains chrétiens, est plus un danger pour la foi que les écoles romaines des premiers siècles. Un texte a beaucoup aidé les enseignants catholiques à acquérir une culture de la laïcité : la grande étude de Vialatoux et Latreille ("Esprit", mars 1949), qui défendait l'idée de laïcité comme cadre juridique le plus favorable à la liberté de l'acte de foi. Quelques noms, de Péguy à Mounier, de Paul Vignaux à Michel Duclercq, jalonnent ce passage à la laïcité.

Alors pourquoi l'Eglise est-elle apparue récemment solidaire du combat pour l'extension de l'enseignement privé par "une loi contre la République"(2) ? L'évolution historique n'est pas encore achevée et laisse le catholicisme français dans une contradiction. Un courant de sensibilité conservatrice défend la nécessité d'une école confessionnelle pour l'éducation de la foi. Cette première contradiction en entraîne beaucoup d'autres. Ainsi, tout un chacun a en mémoire l'expression, devenue formule, du cardinal Decourtray évoquant une loi "votée à la hussarde".

De plus, le communiqué de l'épiscopat français au lendemain du 16 janvier n'est pas hostile à la vague de fond venue du peuple laïque et républicain.

La contradiction ressurgit partout. Les catholiques semblent défendre une école chrétienne, mais savent qu'elle ne peut plus l'être, que l'école confessionnelle de grand papa est morte (par manque de personnel clérical, voire simplement chrétien). Du coup, on justifie... l'école confessionnelle... pour assurer une deuxième chance aux enfants. Mais pour cela, point besoin d'une école catholique : il faudrait réformer le public, par exemple en donnant à chaque famille dont l'enfant échoue, et dans certaines conditions, le droit d'accéder à une seconde école... laïque. Contradiction encore quand, affirmant travailler pour un vrai service public, l'école confessionnelle sert de cheval de Troie à un processus de démolition du service public (voir les idées de Guy Bourgeois, deuxième personnage de l'Education nationale, et de Philippe Nemo, théoricien du développement sans frein de la loi du marché dans la concurrence généralisée des écoles).

Que les catholiques sortent de leurs contradictions dépend d'eux-mêmes, mais aussi de la capacité des amis de l'école laïque à lui redonner son vrai sens. Notre école laïque doit renouer avec ce qu'il y a de toujours vivant dans le mythe de Jules Ferry. Elle se doit d'enseigner, mais en même temps d'éduquer, car c'est son rôle de ménager aux jeunes générations une entrée dans le meilleur des héritages culturels. L'autorité éducative doit être de nouveau confiée aux maîtres et non à de pseudo-sciences éducatives et didactiques. L'initiation des jeunes à ce qu'est une décision morale, à discerner quand une telle décision s'impose au sujet libre, est une priorité. Les diverses disciplines ne doivent plus craindre d'aborder, chacune avec ses moyens, une réflexion sur le sens du fait religieux. La formation du citoyen, par une réflexion sur le politique, et pas seulement un minimum vital civique, doit devenir une urgence.

De plus, l'idée d'école publique impose une égalité du service public. L'alternative est redoutable : ou bien on continue dans la logique d'établissement sans filières, ou bien on voit des filières sauvages s'établir, dans une terrible hiérarchie entre établissements publics. L'inacceptable dans l'existence des filières, c'est l'absence de passerelles, le monopole d'accès aux élites exercé par certaines écoles. Pour sauver l'idée d'une école républicaine, indispensable à notre démocratie, on attend une "nuit du 4 Août" de la "nomenclatura" à la française quant à un unique modèle d'excellence. Enfin, il faudra bien préparer le moment où s'amorcerait un amenuisement du secteur privé confessionnel, en encourageant... un ralliement au service public. Est-ce rêver ?

**Auteur de "Que m'est-il donc arrivé ?", Le Seuil, et "Démocratie, religion, éducation", Mame. Membre de la rédaction d'"Esprit".*

*(1) Textes repris dans Henri Irinée Marrou : Crise de notre temps et réflexion chrétienne, Beauchesne éditeur.*

*(2) cf. mon article dans "Esprit", de février 1994.*

# La valeur universelle de la laïcité

**Emile Gracia***

La laïcité ne saurait être ni qualifiée, ni située dans le temps. Elle a valeur universelle et fonde un type de rapports de l'individu à l'autre et à la société qui repose sur la liberté individuelle, l'égalité entre individus, la pleine responsabilité de chacun et l'exercice de la citoyenneté.

La laïcité ne connaît que l'individu à qui doivent être reconnues les libertés de pensée et de conscience (elle n'est pas antireligion), le libre arbitre mais aussi - sans quoi ces libertés n'ont pas de portée réelle- la liberté d'expression individuelle ou collective. La laïcité milite pour les droits de la personne humaine prise dans son unicité, sa spécificité et pour une organisation sociale qui les garantisse pleinement.

Elle s'oppose donc à toute conception d'une société et des droits individuels fondés sur des identitées communautaires (quelles que soient ces identités) qui s'imposeraient à l'individu et le contraindrait dans sa liberté, son originalité ou sa citoyenneté.

La vigilance laïque doit s'exercer constamment pour veiller à ce que les textes fondamentaux qui assurent cette liberté individuelle, qui protègent l'individu de la conformité et dégagent la société et la démocratie des pressions et oppressions communautaires, ne soient pas détournés de leur signification profonde. La Déclaration des droits de l'homme (au sens générique) et du citoyen, reprise dans la préambule de notre constitution, la loi de 1905 de séparation de l'Etat des institutions et des services publics, sont une condition essentielle pour assurer l'égalité de chacun et les droits de tous en distinguant ce qui relève de la sphère publique, de la responsabilité de la société, et ce qui relève de la sphère privée, de la conviction intime, que la laïcité reconnaît et que la société doit garantir.

*La laïcité est garante des droits de la personne et de la cohésion sociale.*



**Jules Ferry, un mythe toujours vivant.**

# Le droit laïque

**Jean Boussinesq***

La vigilance laïque s'impose en permanence tant sont grandes les tentations des forces de pression diverses d'asservir la personne humaine et la société aux idéologies et identités communautaires. L'Iran, les drames bosniaque et irlandais, sans oublier les conflits interethniques dans l'ex-URSS, montrent à quels risques majeurs conduisent les conceptions de la société et des droits de l'homme dépendantes de ces revendications communautaires.

Notre pays est-il à l'abri de ces dérives ? La tentative de remise en cause de la loi de 1905 par plusieurs évêques, il y a quelques années à peine, la solidarité des trois principales confessions exprimée à propos de la condamnation de Salman Rushdie, l'affaire des foulards, le lobbying de l'Eglise catholique sur les problèmes de société (contraception, IVG, pilules abortive...) et sur ceux de l'Ecole, montrent que les menaces sur les droits individuels et la laïcité de notre organisation sociale sont permanentes. La détermination doit rester entière de la part de ceux qui n'acceptent pas que soient menacés les droits de l'homme, remises en cause l'intégrité et la laïcité de nos institutions et compromise la cohésion de notre société. C'était aussi cette exigence que le CNAL entendait donner à la manifestation gigantesque du 16 janvier "Pour le service public d'éducation nationale."

**Secrétaire général du CNAL*

L'histoire de la laïcité française montre que ses grandes étapes ne sont vraiment perceptibles que par les textes législatifs ou réglementaires qui en ont fixé la figure, parfois pour un temps, le plus souvent selon des traits qui ont duré jusqu'à nous. Les grandes batailles laïques se sont livrées autour de projets de lois. Et le nom des hommes qui ont livré ces batailles, les "pères fondateurs" comme leurs successeurs, est souvent lié aux lois qu'ils ont proposées, rapportées, soutenues ou votées, ou, parfois, combattues.

Fruit des mentalités et des idéologies antagonistes, mais aussi cause et matrice de nouvelles façons de penser et d'agir socialement, une structure juridique a sa forme maîtresse, sa logique ; et les nations diffèrent souvent par la logique de leur droit.

C'est grâce à cette trame, qui structure notre vie dans la République française, que tant de propos peuvent foisonner autour du thème de la laïcité. Encore faut-il qu'ils n'aillent pas divaguer ailleurs. D'autres logiques, d'autres droits sont possibles ; le nôtre a sa ligne ; en sortir en se réclamant d'une autre laïcité, c'est jouer sur les mots. D'autres ont joué de même sur le mot démocratie.

L'expression lois laïques est à la fois trop large et trop étroite. Trop étroite, car il faut aussi considérer des lois qu'à proprement parler on ne dira pas "laïques", mais qui touchent aux problèmes de la laïcité. Trop large, car dans cet ensemble complexe de règles, il y en a de fondamentales, d'autres ne sont que les applications des précédentes, d'autres sont purement circonstancielles (c'est le cas, souvent, des circulaires ministérielles, et c'est pourquoi ceux qui brandissaient en 1989, à propos des foulards, des circulaires de Jean Zay, de 1936-37, oubliaient qu'en 1936 la majorité des élèves du secondaire étaient plus jeunes qu'à présent et surtout qu'aucun n'était électeur !). Il faut faire un tri parmi les lois, décrets, arrêts des tribunaux civils ou administratifs, circulaires et instructions, en saisir la logique et se garder de mettre sur le même pied droit général et exceptions au droit.

La laïcité, c'est d'abord la séparation des Eglises et de l'Etat. Mais séparation ne veut pas dire méconnaissance. Par la séparation, les Eglises (et autres organismes religieux) sont libres ; non seulement leurs fidèles sont libres dans leurs opinions (la Déclaration de 1789 l'avait déjà établi), mais les organismes religieux sont libres de s'organiser selon leur droit propre ; droit privé, mais droit. Ils sont libres en tant que communautés. ▶

Collection Jean Jaurès

Ce terme de "communauté" qui rend un son moderne est déjà employé par Briand, rapporteur de la loi de 1905. Seulement, ces "communautés" ecclésiales ne sont pas de droit public ; elles ne sont pas "reconnues" comme quatre d'entre elles l'étaient avant 1905 ; elles ne sauraient intervenir comme telles dans le fonctionnement politique de la République. Cela dit, la séparation est "bienveillante". Point d'empiètements du religieux sur le politique, du politique sur le religieux, mais des égards.
Cette séparation n'est pas contractuelle ; elle ne résulte pas d'un accord signé par les deux (ou les trois, ou les quatre) parties. Elle résulte d'une loi, votée par les représentants du peuple. Il n'en va pas de même par exemple en Allemagne, où les relations entre pouvoirs publics et Eglises sont réglées par des ententes différentes selon les cas, et qui engagent les deux parties. Ce qui fait qu'il n'y a pas d'égalité juridique entre les Eglises ou organismes idéologiques. En France, toutes les Eglises présentes ou à venir sont égales en droit.
On dit parfois : "Il n'y a pas une laïcité en France, il y en a plusieurs" ; et on cite l'Alsace-Moselle, la Guyane, etc. Le droit et les juristes sont unanimes là-dessus : les droits locaux (celui d'Alsace-Moselle touche d'ailleurs bien plus de questions que les questions religieuses ou scolaires) sont des dérogations à la loi commune, qui, en France, est la loi laïque de séparation.
L'enseignement privé est-il, juridiquement, à mettre sur le même pied que l'enseignement public ? Qu'on consulte les lois, et d'abord la loi Debré elle-même ; notre ouvrage (1) en cite presque tout l'exposé des motifs. On vérifiera que les subventions ne vont qu'à ceux des établissements privés qui passent un contrat (un pour chaque établissement) avec l'Etat et, par là, se trouvent associés à un service public, ce qui les soumet à des charges qu'ils doivent respecter (cf. la loi Debré ainsi que les lois Astier et Rocard pour les enseignements technique et agricole). Dans quelle mesure ces contraintes contractuelles sont réellement respectées, c'est une autre affaire.
Il ne suffit pas de se battre pour défendre la laïcité ; il faut aussi l'appliquer intelligemment aux problèmes nouveaux. Et pour cela, il faut d'abord la connaître.

**Sociologue, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et membre du cercle Condorcet de Paris.*
*(1) Jean Boussinesq est le rédacteur-coordinateur principal de "La laïcité française", Mémento juridique, Cahiers de la Ligue de l'enseignement, 3 rue Récamier, 75007 Paris. 100 F.*

## VIE DES IDEES

■ Cinq ans déjà que la Fatwa de Khomeiny s'est abattue sur Salman Rushdie. Le Comité de défense de Salman Rushdie, qui vient de se créer en France, fera connaître les manifestations qu'il organise (expositions, émissions télévisées, rencontres, déclarations).
Dans le n°1 de sa lettre, Claude Lefort, son président, affirme que cette création répond au vœu de l'écrivain qui déclarait en octobre 1992 à Helsinki : "Pour la première fois, depuis trois ans et demi, j'ai le sentiment d'avoir pris l'initiative, de ne plus subir. Je ne demande plus de compassion qui, à la longue, risque de se fatiguer, mais une pression plus forte."
Le comité s'emploiera à diffuser toutes les informations qu'il pourra recueillir sur le sort des intellectuels à présent victimes du fanatisme religieux.

*Comité de défense de Salman Rushdie en France*
*BP 133- 75121 Paris Cedex 03-*
*Télécopie : 47 35 85 31. Adhésion : 100 F*

■ A lire dans le dernier numéro de "Transversales", l'article d'André Gorz : "Sortir de la société salariale". L'auteur de "Capitalisme, Ecologie, Socialisme" y développe ses idées pour une issue à la crise. Pour lui, la société salariale doit -et va- être dépassée : "Cette appropriation individuelle et collective du temps n'est-elle pas la tâche qui, dans le projet d'un socialisme post-industriel, complète et remplace la fonction centrale attribuée dans le passé à l'appropriation collective des moyens de production et d'échange et à l'abolition du salariat ?"

■ La Fondation Jean-Jaurès organise une série de séminaires sur l'emploi. Au programme des prochaines rencontres : le 22 février, "L'emploi et l'opinion" avec la participation de Gérard Le Gall et Guy Birenbaum ; le 1er mars, "La formation", en présence d'Antoine Prost, Bertrand Schwartz, Antoinette Ashworth et Michel Delebarre.

## HISTOIRE

### "L'Affiche rouge"

Le 21 février 1944, Marcel Rayman, vingt ans, est exécuté avec 22 de ses camarades. Ces militants resteront dans l'histoire sous le nom de "l'Affiche rouge".
Polonais, arrivé en France en 1930, membre des Jeunesses communistes, il participe aux groupes de combat de l'organisation spéciale formée par le Parti communiste clandestin à la fin de l'année 40.
En avril 1942, sont constituées cinq unités FTP-MOI composées d'immigrés et dirigées par d'anciens combattants des brigades internationales ; Marcel Rayman appartient au 2e détachement formé de juifs essentiellement polonais. Il prend part à de nombreux sabotages, attaques à la grenade…
Instructeurs des partisans arméniens, il confie à Missak Manouchian l'exécution du commandant du "grand Paris", le général Von Schaumburg. L'attentat échoue, le 28 juillet 1943, mais cette action, qui provoque un désordre dans l'administration allemande, apparaît comme une réussite.
L'exécution de Julius Von Ritter, responsable du STO, est confiée à l'équipe de Rayman le 28 septembre 1943. Sa mort accélère la chasse aux résistants.
Arrêté par la Gestapo le 17 novembre 1943, torturé, Marcel Rayman figure parmi les résistants du groupe auquel sera donné le nom de Manouchian. Parmi les centaines de résistants arrêtés, les nazis ont retenu vingt immigrés sur 23 pour mieux montrer dans la Résistance un complot "terroriste" mené par les étrangers et le judaïsme international.
En février 1944, l'occupant monte un procès spectaculaire. La presse vichyssoise se déchaîne. Courageusement, les accusés affirment appartenance à la Résistance et attachement à la France. Avant de mourir, Marcel Rayman écrit une lettre à son frère : "Je compte sur toi pour faire tout ce que je n'ai pu faire moi-même… Vive la vie belle et heureuse telle que nous l'aurions voulue… Vive la vie et que chacun puisse vivre heureux."
L'organisation est touchée mais survit. Ses membres participent à la libération de Paris. Le nom de Marcel Rayman est donné à la 5e compagnie de bataillon 51/22-Liberté.

Claudine Guittonneau

COMITÉ DES RÉGIONS

# Construction européenne : la voix des régions



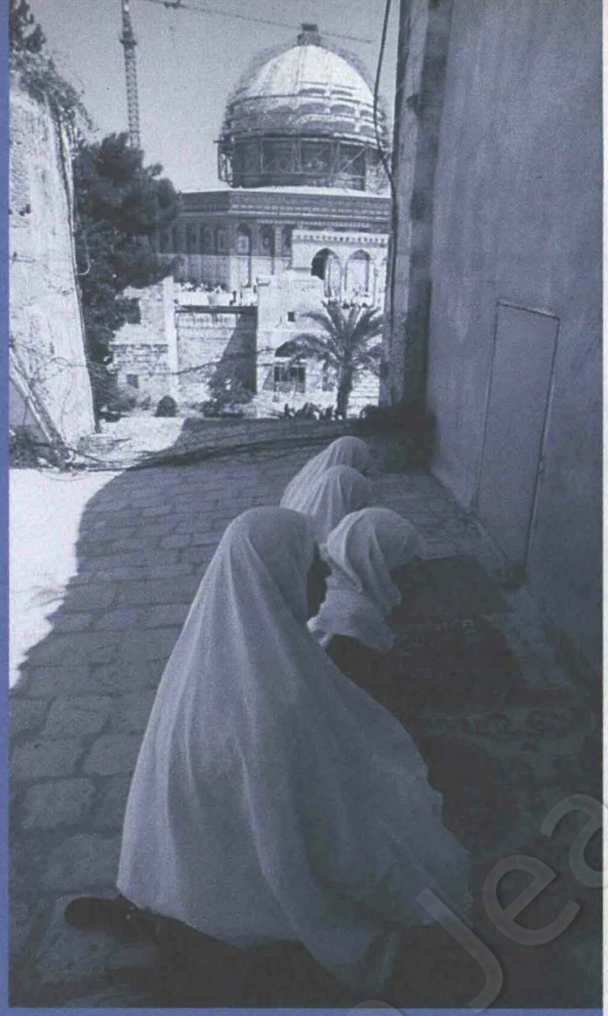

*Pour que l'Europe se construise, il faut qu'elle se rapproche du terrain. D'où la constitution du Comité des régions, prévu dans le traité sur l'Union européenne. Il donnera son avis sur tous les dossiers concernant les collectivités locales.*

Ce comité, qui se substitue à l'actuel Conseil consultatif des collectivités régionales et locales, comprend 189 membres titulaires (et autant de suppléants). La France en compte 24 (12 représentants des régions, 6 des départements et 6 maires). Sur ces 24 membres, on trouve seulement 4 socialistes (Roland Huguet président du Conseil général du Pas-de-Calais, Jean-Louis Joseph, maire de La Bastidonne, Philippe Labeyrie, maire de Mont-de-Marsan et Jean-Claude Peyronnet, président du Conseil général de la Haute-Vienne), un représentant de Génération écologie et un communiste. Les membres, désignés pour quatre ans, ont été nommés par le Premier ministre qui n'a pas tenu compte des candidatures.

"Nous sommes très mécontents de cette représentation, explique Jean-Louis Joseph, chargé des questions européennes à l'Association des maires de France comme à la FNESR, et chargé de coordonner l'action des socialistes du Comité des régions. Mais ce comité a le mérite d'exister. C'est un véritable parlement d'élus. Jusqu'à présent, les décisions européennes concernant les collectivités territoriales étaient prises sans consulter les intéressés. Les directives pleuvaient de Bruxelles et les élus n'avaient pas leur mot à dire. Ce comité servira d'intermédiaire entre les initiatives européennes et le travail accompli sur le terrain. Il ne se contentera pas de donner son avis, il pourra aussi faire des propositions. Il permettra de confronter les expériences et fera évoluer la place des régions en Europe". Les socialistes de cette nouvelle structure travailleront avec le Parti socialiste européen mais aussi avec le Conseil des communes et régions d'Europe, l'Association des régions d'Europe pour les aspects techniques. Vu leur nombre réduit, ils auront besoin d'arguments forts et de soutien. Ce comité va se réunir pour une première séance de travail début mars. Cette structure se révèle assez lourde à mettre en place tant il existe de disparités territoriales en Europe. Le Comité se cherche encore un président. Jacques Blanc (UDF), président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, est candidat. Normal, la droite y est largement majoritaire.

Chrystie Lipani

*Grâce aux efforts infatigables de Shimon Peres et de Yasser Arafat, la paix progresse à pas prudents au Proche-Orient. En Bosnie, il faudra attendre l'expiration de l'ultimatum, le 20 février, pour savoir si un espoir de paix est enfin né. En effet, Ratko Mladic, commandant des forces serbes de Bosnie, affirmait, mardi dernier, que les Serbes ne retireraient pas leur artillerie. L'histoire retiendra sûrement le rôle majeur de la France -et notamment celui de François Mitterrand- dans la recherche incessante d'une solution de paix. Il n'est pas sûr que la proposition d'Edouard Balladur de rappeler les casques bleus français en cas d'échec, fasse honneur à l'action passée.*





APRES CINQ MOIS

# La pru de la p

## *Annoncé fin janvier à Davos, "l'accord du Caire" signé le 9 février fait progresser la paix d'un grand pas au Proche-Orient.*

Il y a parfois loin de l'affirmation de principes à leur concrétisation. Ainsi, après la poignée de main Ytzhak Rabin-Yasser Arafat, le 13 septembre 1993 à Washington, aura-t-il fallu cinq mois d'intenses négociations à Oslo, Paris et Davos pour parvenir à la signature d'un accord partiel, le 9 février, au Caire. La diplomatie égyptienne n'aura pas ménagé son aide dans cette affaire.

Le résultat est appréciable puisque les deux principaux verrous qui bloquaient les discussions -les dispositions de sécurité à Gaza et le contrôle des points de passage vers la Jordanie et l'Egypte- semblent avoir enfin sauté. Cet accord est essentiel, comme l'a souligné Bill Clinton pour s'en féliciter, car il règle l'un des aspects les plus complexes des rapports entre les deux partenaires puisqu'il touche à la sécurité des uns et à l'identité des autres. Deux exigences difficiles à concilier sans un grand effort sur soi et une parfaite maîtrise des réalités. D'autant que sur le terrain, la lenteur des avancées, la méfiance réciproque et la violence constante font chaque jour davantage douter -notamment les Palestiniens- que les choses bougeront bientôt. Dans ce contexte, la confiance mutuelle qui semble s'être installée au fil des mois entre Shimon Peres et Yasser Arafat est encourageante.

Depuis le début du processus, Israël a placé au cœur de ses préoccupations la question de sa sécurité extérieure et de celle des colons qui vivent à Gaza et Jericho (environ 120.000 Israéliens regroupés dans 140 colo-

Fondation Jean Jaurès

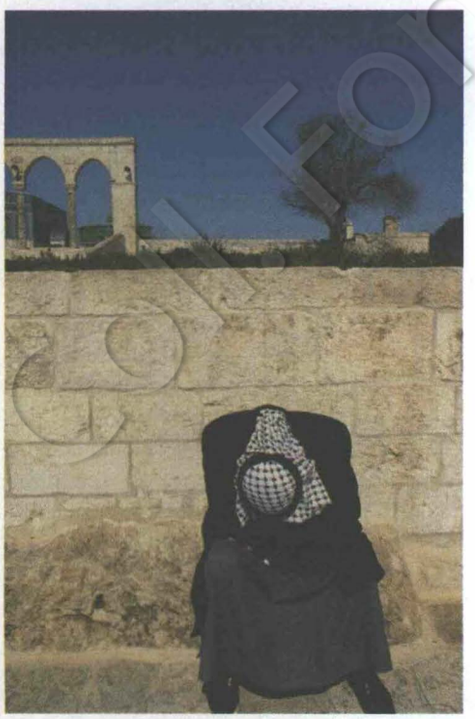
DE NÉGOCIATIONS ARAFAT-PERES

# dente avancée aix



Shimon Peres et Yasser Arafat, le 9 février 1994, au Caire.

nies). La déclaration du 13 septembre 1993 mentionnait d'ailleurs que cette question resterait du ressort exclusif d'Israël pendant cinq ans. Israéliens et Palestiniens ne faisaient cependant pas la même lecture de ce texte sur ce point. Après cinq mois de discussions, "l'accord du Caire" donne largement satisfaction à Israël, tout en accordant à la future police palestinienne des prérogatives de souveraineté -certes encore limitées- qui ont cependant pu faire dire au chef de l'OLP que "le nom de la Palestine est de retour sur la carte du Proche-Orient". Israël conserve le contrôle des points de passage entre Gaza et l'Egypte et entre Jericho et la Jordanie, avec un droit de veto exclusif sur l'entrée des personnes dans les territoires palestiniens. Mais la création d'une douane palestinienne est prévue à deux kilomètres du pont Allenby, qui enjambe la Jordanie près de Jericho et constitue le seul passage ouvert en permanence entre cette ville et la Jordanie. De la même façon, Israël contrôlera les trois zones de peuplement juif à l'intérieur de Gaza et celui des trois principales artères qui relient ces zones à Israël. La police palestinienne y patrouillera, accompagnée de soldats israéliens. Mais l'armée israélienne ne pourra pas mener seule des recherches préventives dans les villes et les villages palestiniens.



Un point reste en suspens, que devront régler Yitzhak Rabin et Yasser Arafat : la superficie autour de Jericho, qui pourrait être de 55,5 km$^2$ (alors que les Palestiniens en exigeaient 345 et les Israéliens en proposaient 27). Cet accord -qui se présente sous la forme de deux documents de trois et huit pages accompagnés de cartes géographiques- ne rentrera dans les faits que lorsqu'un "accord global", incluant les modalités de transfert des pouvoirs civils et les questions économiques, sera intervenu ; probablement dans le mois qui vient, a estimé le Premier ministre israélien, les discussions sur ces points moins sensibles ayant repris à Taba et à Paris.

La droite israélienne, par la voix d'Yitzhak Shamir, a critiqué l'accord du Caire, y voyant le signe de la "reddition" d'Israël. De leur côté, le FPLP et le FDLP, opposés depuis le début au processus de paix, ont dénoncé les concessions faites, à leurs yeux, par la direction de l'OLP. Il est certain que le retard mis à l'entrée effective de l'accord du 13 septembre 1993, dont le symbole tangible sera le début du retrait de l'armée israélienne de Gaza et Jericho, joue en faveur des opposants des deux camps au processus de paix. Il fragilise davantage Yasser Arafat -contesté au sein même de son mouvement- que ses partenaires israéliens, qui négocient, par ailleurs, dans de bonnes conditions désormais, avec la Jordanie comme avec la Syrie.

Mais le retour en arrière semble exclu, tant la volonté d'aboutir est forte chez les infatigables acteurs de la paix. La preuve en est cette interrogation publique de Shimon Peres, le 11 février, dans un entretien à Radio Israël, "sur l'intérêt" à maintenir certaines colonies à Gaza et Jericho. Preuve en est aussi l'affirmation de sa volonté de "venir en aide à Arafat et aux Palestiniens qui ont le sentiment d'être dans une situation difficile", si l'on en croit le peu d'enthousiasme manifesté dans les territoires occupés après la signature de "l'accord du Caire".

L'accord global est attendu dans un mois.

Ghislaine Toutain

© Fondation Jean Jaurès

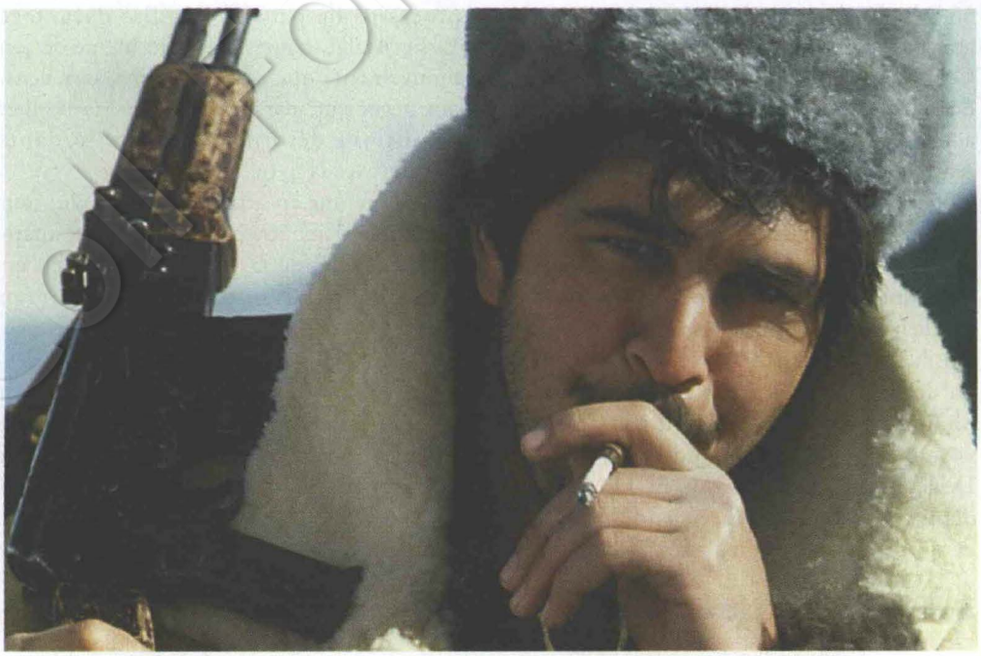
GEORGIE, ARMENIE, AZERBAIDJAN

# La Transcaucasie déchirée

*Des centaines de milliers de réfugiés, des villes en ruines, des économies et des Etats en miettes. La Transcaucasie offre aujourd'hui le spectacle d'une région accablée par l'horrible conjonction de la guerre, de la guerre civile et de la "purification ethnique". Sous le regard indifférent d'un monde impuissant à sauver la Bosnie, des peuples autrefois membres de la "famille fraternelle des peuples soviétiques" sont déchirés par des haines d'un autre âge.*

Après quelques mois d'un calme précaire, les hostilités ont repris dans la petite république scissionniste d'Abkhazie (Géorgie). L'accord signé à Genève sous le patronage des Nations unies, qui prévoyait le retour des populations géorgiennes (environ 200.000 personnes) chassées à l'automne dernier à la suite d'une véritable purification ethnique, a été renvoyé à des temps meilleurs. Tandis qu'à Tbilissi, où Edouard Chevardnadze est accusé de "trahison" par l'opposition, des cris vengeurs appellent à la "libération des terres géorgiennes", les dirigeants abkhazes interpellent Moscou. Sur le front du Karabakh, l'affrontement arméno-azéri a pris une nouvelle dimension : il ne s'agit plus d'un conflit limité, mais d'une véritable guerre avec son lot de réfugiés (un milion d'Azéris, 300.000 Arméniens) et de destructions. Dure et cruelle sur le terrain, la guerre n'épargne pas l'arrière. Erevan et Tbilissi, hier capitales bruyantes de républiques qui affirmaient leur différence à la face de Moscou, vivent au ralenti, en proie à une crise énergétique qui rend l'hiver insupportable. Ceux qui, hier encore, rêvaient à l'instauration de rapports de marché, sont confrontés à une économie de survie. Blocus énergétique, Etats en cessation de paiement, hyperinflation de monnaies nationales qui n'ont pas pu s'imposer face au rouble revenu en force en Transcaucasie, à côté d'un dollar omniprésent.

Officiellement "neutre" sur le terrain, la Russie observe, goguenarde, ses partenaires de la CEI engagés dans de sanglants face-à-face : il était temps qu'un père bienveillant, mais sévère, mette de l'ordre dans la maison transcaucasienne. Aidant les uns, après avoir épaulé les autres, la Russie, après l'URSS de Mikhaïl Gorbatchev, a divisé la région pour mieux régner sur une zone que le ministre de la défense de Russie, le général Gratchev, considère "vitale" pour les intérêts géostratégiques de son pays. Après avoir entretenu le conflit du Karabakh, Moscou a pesé sur la balance en faveur de l'Abkhazie dans le conflit qui l'opposait à la Géorgie. Une fois mise à genoux, la Géorgie n'avait d'autre choix que de rejoindre la CEI, avant d'accepter une présence militaire russe renforcée sur son sol. Quelques mois plus tôt, l'Azerbaïdjan avait connu un scénario similaire lorsque son président, trop proche de la Turquie, avait dû démissionner à la suite d'un coup d'Etat qui avait ramené au pouvoir un vieux brisquard de l'appareil, Heïdar Aliev.



## Responsabilité des politiques

Il n'empêche ! Par delà les visées néo-impériales d'une Russie qui redécouvre ses intérêts stratégiques, les responsables politiques transcaucasiens portent également une lourde responsabilité : dans un espace post-soviétique gangrené par le nationalisme, ils n'ont pas été capables d'aller contre le courant, quels qu'aient été les réels efforts du président arménien, Levon Ter Petrossian, voire d'Edouard Chevardnadze. Ces petites républiques pourront-elles longtemps faire l'économie de la paix, d'une cohabitation pacifique et d'une réelle démocratie que l'état de guerre permanent rend de plus en plus précaire ? Sauront-elles sortir de la logique d'une "purification ethnique" qui, ne l'oublions pas, a frappé Arméniens et Azéris dès la fin de l'année 1987 ? Ces peuples méritent mieux qu'un avenir fait du "prix du sang" et de la domination d'un "grand frère" à la recherche de son espace perdu.

Charles Urjewicz




CESSEZ-LE-FEU À SARAJEVO

# Le répit armé

*L'ultimatum lancé par l'OTAN à toutes les parties en conflit en Bosnie aura au moins apporté quelques journées de calme aux habitants de Sarajevo. On saura le 20 février à minuit s'il s'agit d'un tournant de la guerre ou seulement d'une de ses péripéties.*

Le gouvernement français qui, sous l'autorité du président de la République, a joué un rôle majeur dans l'engagement américain et la prise de décision de l'Alliance atlantique, affiche en tout cas une grande détermination. Il est appuyé sur ce point par la majorité de l'opinion et des milieux politiques français. La France joue depuis des mois un rôle actif, elle a su convaincre ses partenaires.

On mesurera la fermeté de cette détermination selon qu'à l'expiration du délai fixé, les nationalistes serbes seront ou non dans l'impossibilité de reprendre leurs bombardements sur Sarajevo. Le communiqué de l'OTAN qui "demande le retrait ou le regroupement et la mise sous le contrôle de la FORPRONU, dans les 10 jours, des armes lourdes des forces serbes de Bosnie situées dans une zone de 20 km..." permet des interprétations très diverses. S'il ne suffit que de donner à celle-ci la possibilité d'observer et de savoir où se trouvent déployées ces armes, il est probable que les extrémistes serbes sauront s'accommoder de l'ultimatum. Dans ce cas, les habitants de Sarajevo gagneraient quelque temps de répit, mais la ville demeurerait sous la menace serbe. A moins de dépendre entièrement de l'administration des Nations unies, ce qui réduirait la Bosnie-Herzégovine à une série d'enclaves isolées, affamées et privées de leur centre de résistance.

En dépit de la dureté du ton adopté à leur égard, les Serbes de Karadzic ne se trouvent pas dans une situation désavantageuse. Il leur est bien demandé de se calmer autour de Sarajevo, mais pas ailleurs -Tuzla et son aérodrome semblent oubliés- et, sur le fond, ils restent les gagnants. La virtuosité de la diplomatie française aura réussi à transformer le massacre du 5 février en un moyen d'amener les Américains à faire pression sur les Bosniaques pour qu'ils acceptent le plan de partage.

Edouard Balladur s'est exprimé à "L'heure de vérité" du 14 février avec une brutalité inhabituelle. Selon lui, le découpage de la Bosnie entre Serbes, Croates et Musulmans est la seule solution ; l'initiative de l'OTAN est la dernière tentative pour que les "belligérants" s'accordent en ce sens ; s'ils n'y parviennent pas, qu'ils se débrouillent entre eux.

Cette mâle assurance risque de se briser sur la résistance des faits et des hommes, mais la proposition finale du Premier ministre, qui est celle du départ des "casques bleus", est peut-être la clé de la vigueur retrouvée du gouvernement français et des puissances occidentales.

Maurice Lazar

## EN BREF

- ***Au Burundi, selon une commission d'enquête internationale, 25.000 à 50.000 personnes auraient été victimes de massacres après le coup d'Etat manqué d'octobre 1993. De nombreux droits fondamentaux ont été violés et continuent à l'être.***

- ***En Afrique du Sud, les partis regroupés dans l'Alliance de la Liberté (extrême-droite blanche, Inkhata Freedom Party notamment) ont décidé de boycotter les premières élections législatives multiraciales d'avril 1994 (cf Vendredi 217). Bien que le délai d'inscription des partis pour les élections soit dépassé, les négociations se poursuivent "sans relâche" pour éviter l'échec du processus électoral et l'engrenage de la violence. Mais le report des élections semble exclu pour l'instant.***

- ***En Algérie, malgré le Ramadan, la situation continue à se dégrader, frôlant la barbarie. Un instituteur de 33 ans a été assassiné sous les yeux de ses élèves, près de Jijel. A Alger, un producteur de télévision a été grièvement blessé. Les agents du fisc font l'objet de menaces terroristes, pour qu'ils ne continuent pas à encaisser l'impôt. Les bouchers, les crémiers, les épiciers ont reçu des menaces similaires s'ils ne baissent pas les prix de leurs produits. Dans le même temps, les procès d'islamistes devant les cours spéciales, suspendus pendant cinq semaines, ont repris.***

Fondation Jean Jaurès

Mairie EVRY

## *Pour la Ville d'Evry*

*(45.000 habitants),*

**l'éducation des jeunes et leur intégration grâce au projet Educatif Communal sont des priorités. Pour atteindre ces objectifs, nous recherchons un**

## *Directeur des Affaires Scolaires H/F*

- Votre mission sera très complète car vous devrez :
  - animer et suivre des dossiers spécifiques,
  - établir et gérer votre budget,
  - encadrer votre service,
  - préparer le travail pour les élu(e)s.
- Vous avez le grade d'attaché, vous êtes autonome, ouvert(e), vous travaillez en toute clarté avec votre responsable, vous savez écouter et convaincre vos partenaires extérieurs ou les autres services.
- Vous pouvez être débutant (e) mais vous justifiez d'une expérience en matière d'éducation.

DYAD

Notre conseil DYAD HEXAGONE vous remercie de la confiance que vous lui témoignerez en adressant votre candidature (réf. 94C91.02), 17 rue de la Baume, 75008 Paris.

*La confidentialité sera assurée.*

Saint-Quentin-en-Yvelines

La ville nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines

## *Le SAN de Saint-Quentin, 140.000 habitants,*

**dans un souci de constante ouverture, se donne les moyens d'offrir à ses collaborateurs de réelles perspectives d'utilisation de leurs compétences.**

## *Directeur adjoint H/F*

### *Résidence pour personnes âgées*

- Dans le cadre de votre mission, vous prenez en charge l'administration générale de la résidence et secondez efficacement la directrice pour l'ensemble des tâches administratives et l'organisation d'activités de loisirs.
- De formation Bac + 2/3, statut Rédacteur ou Attaché, vous possédez de sérieuses connaissances en matière de gestion financière ou administrative d'un équipement collectif, et de gestion informatisée.
- Motivé par l'action sociale en milieu défavorisé et les relations humaines en faveur des personnes âgées, vous gérez les relations des résidents avec leurs familles, l'animation et leurs loisirs.
- Enfin, vous participez activement à la préparation et au suivi du Conseil d'Etablissement de la résidence et entretenez des relations suivies avec les partenaires sociaux.
- Pour mener à bien votre fonction, vous êtes organisé, vous aimez travailler en équipe et possédez un excellent esprit d'initiative et de conciliation.

*Adressez votre dossier de candidature, lettre manuscrite et CV détaillé, à M. le Président du SAN - BP 46 - 78185 St-Quentin-en-Yvelines cedex.*

Vendredi

30%

DE RÉDUCTION
SUR UN ABONNEMENT

1 AN 280 F

Dom-Tom / CEE : 400 F - Autres pays : 600 F.

Pour recevoir Vendredi retournez-nous le bulletin ci-dessous au 10 rue de Solferino, 75007 Paris, Service lecteurs Vendredi.

☐ Mme. ☐ Mlle. ☐ M.
Nom.....
Adresse.....
..... Ville.....
Code postal ☐☐☐☐☐ Signature :

Vous réglerez plus tard, à réception de facture.

## *La Ville de Montmélian*

*(Savoie) 4.000 habitants*

**recrute d'urgence, par voie de mutation ou de détachement**

*un Attaché pour son service financier*

- Direction du service
- Elaboration des budgets et comptes
- Paies ■ Gestion de la trésorerie
- Analyse financière ■ Mise en place d'une comptabilité analytique et connaissances informatiques exigées.

Candidature, CV et photo à adresser le plus rapidement possible à : Monsieur le Maire de Montmélian - 73800.

MONTIGNY en Gohelle
VIE NOUVELLE

## *La Ville de Montigny-en-Gohelle*

*(Pas-de-Calais - 11.000 habitants)*

**recrute**

## *un(e) animateur(trice) socio-culturel(le)*

### Diplômé(e) DEFA - Expérience exigée

- Il (ou elle) sera chargé(e) :
  - de la coordination et du suivi des Centres de Loisirs d'été,
  - de l'animation "globale" en direction des jeunes.
- Il (ou elle) sera capable de mettre en place :
  - le fonctionnement et la gestion d'un Espace d'Accueil des Jeunes,
  - un C.A.J. (Centre d'Animation Jeunesse) permanent.
- Il (ou elle) travaillera en concertation avec l'ensemble des structures municipales existantes ainsi qu'avec les partenaires locaux.

*Poste à pourvoir courant mars 1994*

Adresser lettre de motivation avec CV à :
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Rue Uriane Sorriaux - 62640 Montigny-en-Gohelle

OFFRE EXCEPTIONNELLE
120 F
les 2 passages

PASSEZ VOS PETITES ANNONCES DANS "VENDREDI"

Adressez votre annonce accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de "Vendredi" à :
"Vendredi" Annonces
10 rue de Solferino, 75007 Paris
☎ (1) 45 56 78 57 / 78 56
Fax : (1) 45 51 47 03

## EMPLOI

H ch. poste chauffeur de direction ou transports en commun. 10 ans d'exp. Paris RP. (1) 43 39 12 79

Réalisateur et concepteur ciné/vidéo propose inventivité et compétences pr ttes sortes de films. Peut aussi assurer prise de vue.
(1) 43 79 76 89 (Paris)

JF 25 ans, Maîtrise Info-Com, exp. 6 mois étudie ttes propositions.
(1) 42 58 62 47 (rép.)

JF Journaliste, 5 ans exp. presse écrite spécial. tourisme, rech. poste rédacteur. Temps partiel ou plein.
(1) 47 91 47 82
(1) 47 88 43 53

Madame, Monsieur, votre chauffeur de maître sur Toulouse, France entière et international, avec ou sans voiture, affaires ou privé. Sérieuses réf.
(16) 62 16 25 32

J'offre ma cervelle en échange de tout stage dans un organe de presse.
(1) 48 26 64 81

JH 26 ans très motivé ch. stage temps plein ou partiel dans Label-Maison de disques. (1) 42 29 24 58

F 45 ans, secrétaire, exp. TTX Word 5, Mac + stage récent PAO, X Press, Illustrator. Etudie ttes propositions. (1) 45 84 90 34

Artisan propose ts travaux de menuiserie.
(1) 39 81 70 60 (rép.)

JF 23 ans cherche poste secrétaire médicale. Libre de suite. (1) 48 55 24 19

## ASSOCIATION

ADDES (Association de développement et de défense de l'emploi par la solidarité) Demandeurs d'emploi, salariés, retraités... sommes réunis en groupe de travail (max 4), par résidence ou quartier afin de rassembler, communiquer, transmettre toutes recherches concernant une meilleure gestion du progrès afin d'assurer "Le Droit au Travail pour tous" et créer ainsi une nouvelle force de propositions constructives dans le domaine de la citoyenneté et de l'emploi. Rejoignez-nous !
Siège social Montpellier :
(16) 67 64 09 72
Permanence :
(16) 67 66 24 10 (9h30-13h30)

"LA RUE" : le magazine contre l'exclusion. Vendu à la criée par des personnes en grande précarité, La Rue propose des abonnements aux institutions, administrations, bibliothèques, comités d'entreprise... "La Rue", entreprise d'insertion conventionnée par l'Etat, s'est donné pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes en grande difficulté. Abt : 180 F 12 n$^{os}$, 360 f 24 n$^{os}$. Soutien : 400 F 12 n°, 750 F 24 n°. Pour recevoir "La Rue", adressez vos coordonées et votre chèque libellé à l'ordre de "La Rue" au 9 rue Bellot 75019 Paris.

## COURS

Anglais intensif. Ts niveaux, en petits groupes (3 à 7). Prof. américains et anglais.
45 F/heure. (1) 42 85 22 41

## DIVERS

Vends canapé 3 p. "First Time" en velours orange foncé. Forme dossier arrondie. 1993. Prix à débattre.
(1) 45 56 78 82

Achète comptant tableaux modernes, dessins anciens, art primitif Indonésie, archéologie.
(1) 46 06 40 32 (le soir).

Vends clavier électronique Yamaha Porta Sound PSS 470 + synthé. Prix à débattre.
(1) 34 68 80 52 (ap. 19h)

Vends tracteur Fiat (1965) type 315, 8 CV. Prix intéressant à débattre.
(16) 49 25 81 89 (ap. 19h)

Particulier céderai à fan Luis Mariano lot de tenues de scène. Certif. à l'appui.
(1) 43 42 29 36 (ap. 20h)

Vends ancienne mach. à coudre Singer pr collectionneur. Prix : 5.000 F.
(1) 43 42 29 36 (ap. 20h)

Vends caméra 16 mm pr collectionneur. Marque Zénith. Prix : 5.000 F avec bobines.
(1) 42 55 61 61 (ap. 20h)

Particulier vends vélomoteur de collection (1949) en état de marche. Moteur à l'arrière, VAP d'origine. Sacrifié : 8.000 F.
(1) 43 42 29 36 (ap. 20h)

Vends baromètre en bois doré Louis XIV, impec. 1,20m de haut, 0,40 de large. Bon état sauf mécanisme. Sacrifié 6.000 F.
(1) 43 54 21 94

Vends canapé cuir 2 places, de couleur noire. Valeur : 12.000 F. Vendu : 6.000 F.
(1) 42 55 61 61 (ap. 20h)

Vends Alphapage numérique Motorolla. Valeur : 2.900 F. Sacrifié : 1.600 F. Etat neuf, facture.
(1) 42 09 71 45 (ap. 20h)

SOF FUTONS. Meilleure qualité au meilleur prix. Comparez avant d'acheter ! Promo futon 140 CM : 1.250 F. 38, bd Richard Lenoir 75011 Paris.
(1) 49 23 42 02

Vends émetteur-récepteur 4 Maxon. Valeur : 3.000 F. Vendu : 1.500 F. Factures.
(1) 42 09 71 45

Recherche machine à écrire électrique, peu bruyante, d'utilisation facile.
(1) 46 06 40 32

Particulier vds réfrigérateur avec compartiment congélateur. 900 F. (1) 43 74 95 96

## ENQUETES

Vous souffrez de migraines, contactez Versus au (1) 48 39 30 47 pour une étude médicale indemnisée.

Versus ch. F ménopausée pour étude médicale. Forte indemnité. Prendre RV lundi 14 février. (1) 48 39 30 47

## IMMOBILIER

Parc nat. Morvan. Vds maison camp. Cuis., gd séjour, 5 ch., S.E. WC. Grange, écurie, hangar, clos/1ha rivière. Prix : 430.000 F.
(16) 85 52 19 23 (HR)

Vends 2 pièces + cave. Immeuble refait. Paris 18$^{e}$. Prix : 375.000 F.
(1) 43 78 47 47 (propriétaire)

Paris, Voltaire. A saisir beau 2 pièces, tt confort, impec. 2ème, rue/cour, bel imm. ravalé. Prix : 575.000 F.
(1) 43 79 11 11

Ch. à louer appart. 5 pièces. 3 ch., 2 S de B. Libre avant l'été. Bail 6 ans. Travaux possibles. Loyer modeste, "Vendredi" oblige ! Paris sud.
(1) 43 54 21 94

Ch. à louer appart. pr famille nombreuse. 5 enfants ! en bas âge ! 7$^{e}$ arr. près école et lycée. 180 m$^{2}$. Urgent.
(1) 42 84 21 15

Montrouge. Ptaire vends studios, loft 2 et 3 P. à partir de 250.000 F.
(1) 47 35 65 52

Loue local (18$^{e}$ arr. Paris) pr réunions de copropriété, répétitions théâtrales ou musicales, etc.
(1) 42 55 61 61

Ch. appart 3/4 pièces ds 10, 11 et 12$^{e}$ arr. Surface mini : 70 m2. De préf. duplex. Prix maxi : 6.000 F.
(1) 43 07 11 20 (rép.)

Alfortville, vue dégagée, 2 P. + balcon. 445.000 F. Ptaire :
(1) 43 78 47 47

## AUTOS-MOTOS

Vds R 21 (93) Symphonie GTS. 7 CV, injection, DA, VT élec., condamn. centr., télécommande des portes, radio-cassette/commande volant. 16.000 km, excellent état. 75.000 F.
(1) 30 43 25 64

Vds moto Kawasaki 600 ZZR (1992). Très bon état. 14.000 km. Kit chaîne neuf, couleur noire. Prix : 35.000 F.
(1) 48 04 02 00 (M. Vidal)

Vds DS Super 1971, couleur vert d'eau. 95.000 km. Bon état sauf pot à refaire. Prix : 9.000 F.
(1) 48 04 02 00 (M. Vidal)

## DEMENAGEMENT

Mon J7 pr vos petits déménagements et débarras, avec 2 personnes. (1) 42 63 35 68

Dém. urgent. Bon prix.
(1) 42 64 15 54

Vous déménagez ! Partout avec nous. Devis gratuit. Prix soft. (1) 42 93 88 89 pr rdv.

## RECEPTIONS

Location. mat. réception, structures, tentes, podiums, mobilier, vaisselle.
(1) 64 05 90 00 (Paris)
(16) 49 33 05 93 (Niort)
(16) 53 03 59 15(Périgueux)
(16) 53 49 05 97
(Villeneuve/Lot)

Vous recherchez un magicien pour l'anniversaire de votre enfant. Alain Visible se déplace. Paris, Banlieue, province.
43 42 29 36

## VACANCES

Ariège (Lezat), 40 km Pyrénées. Loue semaine ou mois, maison tt confort + garage. Prox. lacs (pêche, voile). Juillet, août : 100 F/jour. Autres mois : 70 F/jour + charges.
(16) 61 69 11 65

A 300 m pistes ski au Super Sauze (Alpes). 1 semaine PC : 1.470 F. Chalet familial sympa. (réd. enfants).
(16) 66 59 49 32

La Tanière Valloire-Valmeiner vous confirme un excellent enneigement à 1.600 m. Skiez plus tard, hors congés scolaires : 1.250 F. 1/2 pension, tt confort. Rés. : (16) 79 56 80 29

Loue maison 15/7 au 25/8. T 6, 2 VEH, jardin, confort. Maroc, Rabat. Coût : 6.000F. Possib. 2 familles.
(16) 98 46 36 69 pr ts rens.

Vallée de la Cèze, région Uzès : location de maisons, villas et appartements de qualité, avec et sans piscine, à la campagne et au village. Soleil-sur-Cèze.
Tél. : (16) 66 82 31 18
fax : (16) 66 82 31 19

Côtes d'Armor, Bretagne. Loue toute l'année un gîte à partir de 1.000 F la semaine.
(16) 96 62 72 15
3615 ARMOR
Mégève. Hte-Savoie. Loue ds résid. luxe studios et appart.. Vac. scolaires février : 2.000 F/semaine. Autres dates : 1.500 F.
(16) 93 61 74 71

## CONTACT

Jeune artiste anglais inconnu, parf. bilingue, ch. 1er rôle dans grand film...
(1) 39 69 41 85

Guitariste Pop Indie ch. chanteur motivé pour projets sérieux. (1) 40 24 12 31

## ANIMAUX

Jeunes chats adultes, stérilisés, ch. maîtres fidèles et stables.
(1) 40 30 33 77 (ap. 19h)

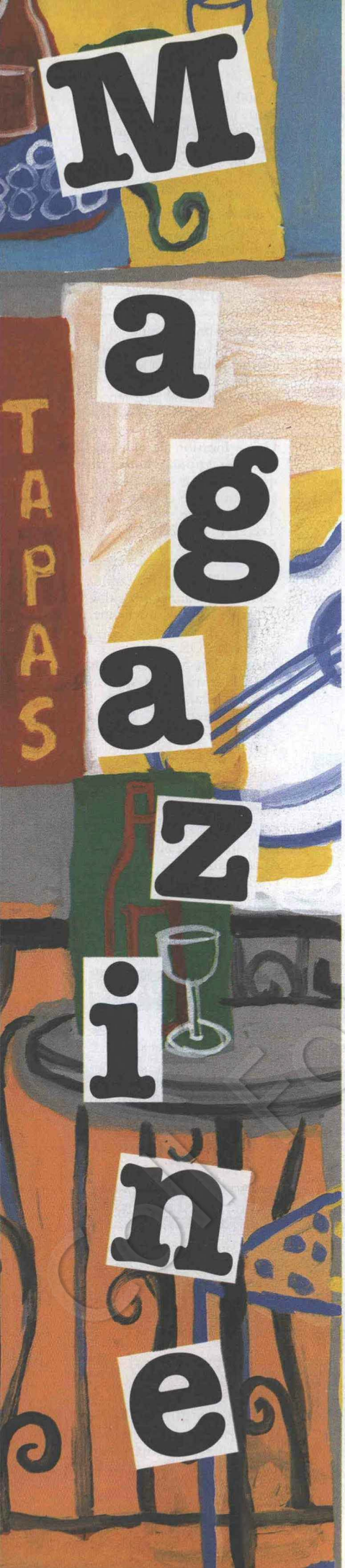
Beau chat noir, 3 ans, ch. pension accueillante et pas chère pr vacances. Région fouesnantaise (Finistère).
(16) 98 54 65 64

## MUSIQUE

Vous êtes organisateurs d'animations culturelles. Pensez au groupe "Zanna". Avec le zouk, ambiance assurée. Contact : Jocelyne Desir au (1) 47 89 48 95

## VOYANCE

Voyance en direct . Ts les jours, des professionnels de la voyance répondent à vos questions, de 9h à minuit. En direct sur 3615 Stella.




## Théâtre

### "Passion simple", le temps de l'écriture

L'existence et l'écriture ; la passion et les mots pour la dire quand il ne reste que la trace écrite de ces moments magiques qu'on croyait essentiels.
Une femme dit et souffre, se souvient et revit. Lovée dans un fauteuil, le corps encore sensible, elle refait le chemin de sa passion décomposée. C'est le temps de l'attente anxieuse et du désir furieux, celui de l'imperceptible lassitude quand le divin émerveillement devient rituel, puis le temps du silence et de l'absence et de la brisure.
Ecrire pour sauver son histoire du néant ? Ecrire pour conjurer sa désespérance ? Ecrire parce qu'elle est devenue libre ?
Maud Rayer sert le texte d'Annie Ernaux avec retenue. Son sourire tendre et détaché, un sourire à la Seyrig, est comme la trace du travail de deuil qu'effectue sur elle-même une femme qui a aimé et qui est seule.
Un beau texte que le théâtre du Lucernaire nous fait redécouvrir dans une émotion partagée.

Françoise Roby

*Le Lucernaire,*
*53 rue Notre-Dame-des-Champs,*
*75006 Paris. Jusqu'au 19 mars,*
*du lundi au samedi à 20h.*



### Ex-Yougoslavie, "Pour un monde meilleur"

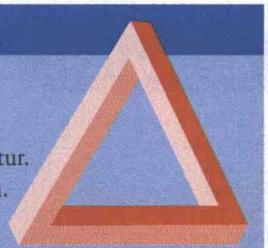
Humanitaire et pas gnangnan. Des grands de la BD dénoncent, chacun avec son style, l'horreur au quotidien dans l'ancienne Yougoslavie : la fuite des populations civiles, le froid et la famine, le viol des femmes, l'enfance sacrifiée, la vie assassinée. Achetez ce livre, sa vente devrait apporter quelques jours de répit à une victime du conflit qui écartèle ce pays.

F.R.

*Agorma, 84 p., 99 F. En vente, du mardi au samedi de 13h à 20h,*
*à JCL diffusion, 119-121 Av. Emile Zola, 75015 Paris. Rens. 45 79 14 79.*

## Sciences

### O temps, suspends ton vol !



● On savait déjà que le temps était courbé. Désormais nous devons aussi l'imaginer ridé. Surtout le très ancien. Celui d'il y a quelque quinze milliards d'années, à peine 300.000 ans après le Big Bang. Ce que l'intuition humaine et les théories physiques laissaient présager, le satellite COBE l'a vu. Preuve supplémentaire de la réalité de cet "événement primordial", après l'enregistrement du fond de rayonnement cosmologique, les rides du temps relancent le mystère et la course vers l'infini. Une découverte au prix de quinze ans de recherches tenaces, d'épreuves et d'aventures -au sens le plus romanesque du terme- que nous raconte avec sobriété celui qui en fit la démonstration.

GEORGE SMOOT, **"Les rides du temps",**
*FLAMMARION, 380 p., 135 F.*

● Qui dit temps dit aussi futur. Qui dit futur dit prédiction. Jusqu'à quel point la science peut-elle faire œuvre de divination ? Entre déterminisme et hasard, les rythmes sont un repère et l'entropie elle-même est quantifiable... et quantifiée.
Si l'on ne sait toujours pas de quoi demain sera fait, du moins commence-t-on à cerner les "structures" du chaos. Constat constant : tout est prévisible... sauf l'imprévu.

PIERRE BERGÉ, YVES POMEAU, MONIQUE DUBOIS-GANCE,
**"Des rythmes au chaos",**
*ODILE JACOB, 296 p., 140 F.*

Vanda Gervasio

© Photothèque Bernard Pictures

## COUPS DE CŒUR

- ***"J'ai faim dans ma tête", les 7e journées du livre contre la misère sous l'égide d'ATD Quart Monde. Tables rondes, ateliers et vente-exposition autour des meilleurs ouvrages parus en 1993 sur la pauvreté et les actions à entreprendre pour la combattre. Les 25, 26, 27 février au centre des congrès de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, 30 Av. Corentin Cariou, 75019 Paris.***

- ***"A nous de jouer !", un jeu super-actif conçu par la "Maison des métiers d'avenir" de Bordeaux, sur la formation des jeunes, leurs droits et leur entrée dans la vie active. En tout, ce sont 400 questions pour lutter contre le chômage et l'exclusion. Elles s'adressent essentiellement aux jeunes entre 13 et 25 ans, une rubrique est spécialement destinée aux 13-16 ans. Disponible aux Editions Quart Monde au prix de 290 F., à partir du mois de mars.***

- ***"Lettres de vie", l'alphabétisation dans le monde, opération crayon-cahier, sous la présidence d'honneur de M. Robert Savy, président du Conseil régional du Limousin, et de Mme Hélène M. Gosselin, directrice de l'Information du public de l'UNESCO. Exposition du 21 février au 7 mars. Hôtel de la Région, 27, Bd de la Corderie, 87000 Limoges.***

- ***"La Réunion des musiques". La musique réunionnaise existe. A l'image de son peuple, elle affiche un visage pluriel et coloré qu'elle emprunte à toutes les cultures. Une soirée chaleureuse garantie le 26 février, au Zénith. Rens. 42 09 70 71 ou 42 05 15 05.***

## Cinéma

### "L'enfer" de la jalousie



Nelly (Emmanuelle Béart) et Paul (François Cluzet) exploitent un petit hôtel deux étoiles et élèvent leur premier-né. Tout irait bien si Paul n'avait épousé une trop jolie femme. La beauté du diable, pulpeuse à souhait, un corps à rendre les hommes fous. Et à rendre Paul jaloux. Simple inquiétude au début, c'est bientôt un véritable délire paranoïaque. Tout l'art de Claude Chabrol consiste à amener le spectateur à participer à cette paranoïa. On ne sait plus si l'on est à l'intérieur ou à l'extérieur de Paul.

Un bracelet retrouvé, une ambulance dans la nuit, un rasoir sanglant. Réalités ou fantasmes ? L'imaginaire de Paul est si gravement atteint qu'il devient invivable. Littéralement fou. En adaptant ce scénario de Henri-Georges Clouzot, Claude Chabrol réalise, comme souvent, une peinture de la petite bourgeoisie de province, à l'occasion de cette descente aux enfers du jaloux et de la moderne Bovary. Et en enfer, on n'a pas le temps de s'ennuyer !

Claude Polak

## Télé

### "No comment"

Parce que l'image est un langage, la chaîne câblée Euro-News diffuse plusieurs fois par jour une vision de l'actualité saisie telle quelle, sans commentaire : "No comment".

Les formes inertes sous des draps bleus, surmontées d'une pancarte en bois avec un nom, portées par des hommes au stade de Sarajevo où elles disparaîtront sous de grandes pelletées de terre brune, cela se passe en effet de commentaire. Toute parole serait obscène.

A F2, au journal de 20 heures du même jour, le silence s'imposait autour des images de la fête lugubre célébrant le 10e anniversaire des JO dans la capitale bosniaque.

Les affiches montrant les anneaux olympiques d'une gloire passée et dérisoire dégoulinant de sang, bardés de barbelés, parlaient assez. Point n'était besoin d'un discours redondant sur le sens des symboles. Rien à ajouter non plus à l'image de cette femme grise, assise par terre dans une rue grise, pointant du doigt un portrait parmi d'autres dans un journal : "Je l'ai vue au marché samedi..."

C'était sur Arte, au rendez-vous quotidien de 20 heures 28, avec "une rue assiégée". Seuls les habitants de Sarajevo y ont droit à la parole. "Je n'ai plus envie de vivre", dit la femme grise en repliant son journal. No comment.

Evelyne Le Garrec

## Livres

### "La Lettre italienne"

Florence, c'est la mère et la ville magique. C'est là, et en cette compagnie, que Thomas, un garçon de dix ans, découvre combien il est long de grandir. Ce pélerinage de la mère qui y vécut un amour subtil avec le père disparu, est voyage initiatique pour l'enfant. Il apprendra que la trahison est le prix à payer pour devenir un homme et que la vie humaine a l'éternité des lettres de buée sur la vitre d'avril d'une pension de Fiesole.

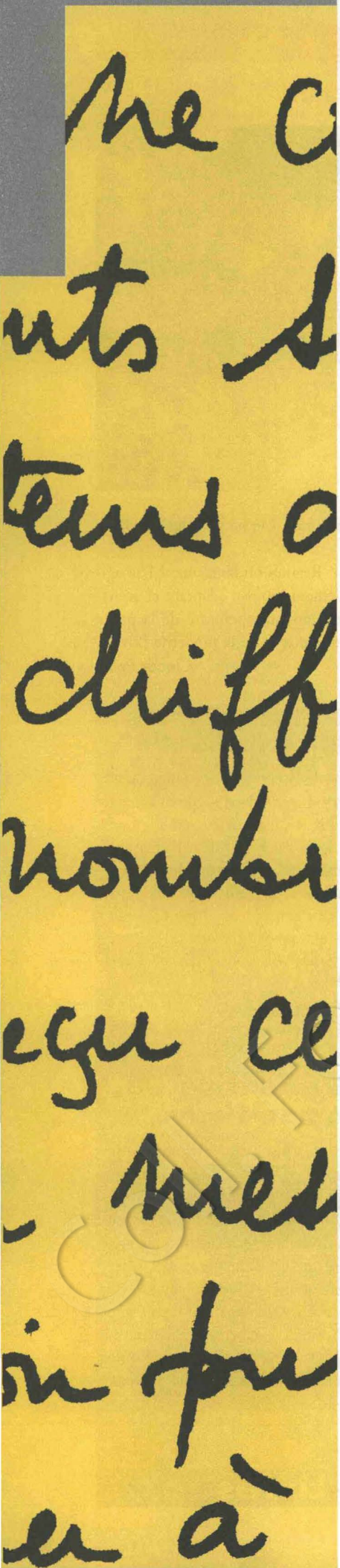
JEAN-PHILIPPE ARROU-VIGNOD. *BELFOND, 168 P., 89 F.*

### "L'offensive du roman-fleuve"

Dans le cadre des discussions littéraires de Zagreb, des écrivains venus d'horizons divers sont sensés disserter sur le rôle de la littérature dans le monde contemporain. Mais, parce qu'un Espagnol va sombrer dans une piscine, d'entrée de jeu, qu'un Tchèque se fait voler son manuscrit, qu'un critique misogyne est violé par trois romancières et qu'un richissime arrière-petit cousin de Flaubert offre d'extravagantes reconstitutions culinaires en guise de communications, on sent que le très convenu colloque va tourner au polar.

DUBRAVKA UGRESIC. *PLON, 278 p., 149 F.* F.R.

Contribution Jean Jaurès



## Si tu veux la paix, prépare la guerre

*A chaque crise internationale, voilà que s'opposent les partisans du laisser-faire et du passer à l'action.*
*Comme pour la crise du Golfe, le même clivage apparaît : l'extrême droite et une partie de l'extrême gauche dans le camp du refus, le reste de l'échiquier politique dans l'autre camp.*
*Comme pour la crise du Golfe, il y a ceux qui, niant les leçons de l'histoire (de Munich à la Somalie) considèrent qu'intervenir dans un conflit risque d'embraser la région, et ceux qui estiment que c'est le moyen d'enrayer son extension.*
*Comme pour la crise du Golfe, il y a les partisans du lâche soulagement qui comptent sur les plans diplomatiques et les promesses des agresseurs et ceux qui prennent leurs responsabilités en inversant le rapport de forces et en désignant l'agresseur.*
*Comme pour la crise du Golfe, il y a ceux qui croient que la paix sortira sans modification du statu quo et ceux qui pensent que la paix peut résulter d'une action et d'un changement sur le terrain.*
*Comme pour la crise du Golfe, il y a ceux qui, pour prix de la paix, acceptent des accomodements avec le droit et ceux qui veulent le faire respecter, n'acceptant pas la loi du plus fort.*
*Avec cet ultimatum, sommes-nous entrés dans une logique de guerre comme au moment de l'ultimatum à l'Irak ? De nombreux éléments font penser qu'une intervention occidentale n'est pas imminente : hésitation à rompre un cessez-le-feu éventuellement durable entre Serbes et Bosniaques à Sarajevo, dépôt d'armes lourdes, possibilité pour la Russie de faire pression sur un camp (ce qui n'était pas le cas pendant la crise du Golfe), absence de retrait des casques bleus contrairement à ce qui avait été le cas pour les diplomates et pour les étrangers en Irak, tractations diplomatiques éventuellement en cours.*
*Plus que jamais, la devise "si tu veux la paix, prépare la guerre" est d'actualité, la crédibilité des démocraties face aux dictateurs est en jeu, indépendamment des souffrances des civils à faire cesser.* ■

**André Sillam**
(77) Noisiel

## Libre échange et organisation sociale

*Une fois de plus, la preuve de la nécessité de repenser notre organisation sociale a été faite avec les difficultés des pêcheurs. Le problème est finalement, encore et toujours, pesé en termes de redistribution mais s'y ajoute, dans le cadre de cette activité primaire, tout comme pour l'agriculture, la question du mode de redistribution, question nettement moins cruciale du point de vue des salariés. En effet, si les salariés sont payés en fonction des heures effectuées, de l'intensité et de la qualification du travail, donc de façon fixe et négociée et non en fonction du produit de leur travail, les pêcheurs comme les agriculteurs entendent percevoir le prix de leurs produits quand ils les vendent et non pas des subventions qui les conduisent à se concevoir comme des "assistés". Mais pour faire remonter les cours, il faudra payer (consommateurs, Etat, Europe) pour exporter et établir des protections extérieures. Le libre jeu du marché dans le cadre du libre-échange mondial jouera toujours en défaveur des productions françaises plus coûteuses à cause d'un niveau de vie, de protection sociale plus élevé, et de la raréfaction des ressources françaises (pour la pêche). Donc, si on veut maintenir une activité de pêche en France, il faudra forcément des subventions publiques... le tout est d'y mettre la manière pour que ce soit plutôt un soutien des cours qu'une aide directe, mais est-ce que ça peut être éternel ?* ■

**Anne Savary**
(33) Bordeaux

## Aux hommes de bonne volonté

*Il y a des matins où la colère et l'indignation deviennent trop fortes pour les contenir. Une histoire banale, un beau-frère atteint d'un cancer, en plein traitement de rayons qui le laisse épuisé et malheureux ; une lettre de son employeur lui notifiant son licenciement pour cause de maladie. Oui, depuis quelques temps, la maladie est une cause de licenciement.*
*Si nos votes, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont permis ce genre de situation alors je pense que notre société est malade, elle aussi. (...)*
*Si mon vote de gauche a permis à certains hommes de décider de modifier la garantie de l'emploi et la protection sociale en cas de maladie, alors je ne peux que regretter que notre société soit capable de ces faits.*
*(...)Lorsqu'une société est capable de refouler pour cause de maladie, de chômage ou de misère certains hommes, je crie mon désarroi et ma colère. On ne choisit pas la maladie.*
*C'est de mon devoir de demander aux hommes de bonne volonté surtout s'ils sont de gauche, de faire en sorte que ces lois d'exclusion soient revues au plus vite pour que d'autres hommes puissent reprendre confiance.* ■

**Martine Deligat**
(95) Menucourt

## Le droit d'interdire... ou d'autoriser

*Que le zygote soit une "potentialité" et non un "embryon" (donc un être humain) parce qu'un grand nombre d'entre eux va disparaître en ne réussissant pas à nidifier, me paraît s'appuyer sur une fausse relation d'effet à cause. (...) Le phénomène du "clônage" possible pour un humain, puisque déjà réalisé sur un veau (...) me paraît beaucoup plus solide pour déterminer à partir de quel moment on peut ou on ne peut pas intervenir sur un futur homme. (...) Le débat ne me paraît donc pas clos ; l'autorisation donnée ensuite d'agir ou de ne pas agir est du même domaine que pour ou contre l'IVG. Personnellement, je dénie tout droit de discourir sur ce dernier sujet à ceux qui tiennent des leviers de commande et ne mettent pas tout, je dis bien tout, en œuvre pour laisser la liberté économique et morale de choix à la femme enceinte : ressources matérielles assurées avant et après la naissance jusqu'à ce que l'enfant soit "grand" ; accueil de la mère et de l'enfant par la famille, les proches, la société, sans aucune discrimination.*
*Après, on a le droit de commencer à parler d'interdire ou d'autoriser...* ■

**Bernard Ferre**
(78) Breviaires



# Romain Goupil

*Ex-gauchiste de Mai 68, réalisateur de "Mourir à trente ans" et, aujourd'hui, de "Lettres pour L.", Romain Goupil s'interroge sur sa génération et critique durement notre société. Propos sans concessions sur la mort, le "tapisme", les nantis, la société, les jeunes.*

**Votre film "Lettres pour L.", vient de sortir. C'est quoi, un "film bien" ?**

C'est le sujet du film. L., la jeune femme avec qui j'ai vécu pendant une dizaine d'années, est très malade. Elle va mourir. Désespéré, je lui demande ce que je peux faire pour elle. Réponse : un "film bien". Et voilà comment je suis parti avec ma caméra, pour répondre à sa demande, à Moscou, Gaza, Berlin, Belgrade et Sarajevo. Mais je n'ai pas trouvé la solution. Peut-être est-elle au bout de toutes ces petites séquences, film muet, fiction, reportages, archives. La mort est là comme une menace et j'ai fait ce film pour lutter contre, contre l'idée des choses qui disparaissent. Dans "Mourir à trente ans", la mort était déjà présente. C'était une enquête sur mon copain Michel Recanati, mon double, avec qui j'ai eu une grande aventure militante. Il a disparu en 1978. Lui, a pris la décision de se suicider, et moi de continuer.

**Votre film est aussi une dénonciation sévère de notre société.**

On a totalement liquidé toute idée de solidarité, d'entraide, de fraternité. Pour mettre en avant, en permanence, l'entreprise, la réussite et la concurrence. Bref, le "tapisme" et sa maxime : "Que le meilleur gagne". Les efforts incroyables pour populariser la Bourse ont fait de l'argent la seule valeur de référence. Moi, je me sentais l'héritier de la Commune de Paris, du Front populaire et de la Libération. J'avais une vision positive du monde, je croyais au progrès, au socialisme et son stade ultime, le communisme, qui devait amener une société plus juste. Peut-être me suis-je trompé là-dessus. Mais je suis sûr de ne pas m'être trompé en protestant, dès l'enfance, puis comme militant, pour la justice, contre la torture et la faim dans le monde. Depuis les années 80, on a préféré une société duale. Pour le confort de 80% de la population, pour l'élévation de son niveau de vie, on sacrifie 10 à 20% de laissés pour compte, "d'exclus". Bien sûr, on va faire en sorte de les aider par le biais du RMI, ou d'autres prestations. Mais c'est catastrophique cette idée que les privilèges d'une majorité s'appuient sur le sacrifice des autres.

**Etes-vous toujours trotskiste ?**

Est-ce que j'étais trotskiste ? C'est cela, la vraie question. Pour moi, le trotskisme, c'était surtout l'antistalinisme. J'ai été l'un des dirigeants de la JCR, qui était plutôt une organisation de jeunesse propre à mobiliser toutes ces énergies incroyables de Mai 68, pour tenter de changer le monde. Mais en devenant dirigeant, on reproduit, au sein de l'appareil, exactement ce qu'on condamne à l'extérieur. J'ai quitté la JCR, mais mon engagement, bien que moins spectaculaire, est resté le même. Mon militantisme, aujourd'hui, consiste, plus humblement, à mettre ma pratique en accord avec mon discours. C'est-à-dire, par exemple, à ne collaborer, à aucun moment, à un film de propagande pour une société contre laquelle je suis. A n'accepter, en aucun cas, un film alimentaire. Mais à me révolter contre l'absence de réaction à propos de l'ex-Yougoslavie. Ni la population ni le gouvernement ne bougent, n'émettent de protestation. C'est lamentable.

**Que sont devenus vos amis de Mai 68 ?**

On a tous entre 40 et 45 ans et, plus ou moins, des postes de responsabilité. Est-ce que cette génération a failli ? Que ce soient les intellectuels, les créateurs ou les artistes, c'est vrai que l'on ne s'est pas suffisamment élevé contre cette loi du plus fort. Qui, en effet, excepté nous, avait la possibilité de faire en sorte que ça change ? Pourtant, j'ai plutôt de la sympathie pour ceux qui ont continué. L'attaque est trop facile contre Désir, Dray, Weber, Bensaïd, Krivine, July ou Rotman. Ce n'est pas à eux que j'en veux, alors que ce sont eux qu'on critique dans les médias. Mais, en 68, on n'était pas seulement cinq ou six dans la rue. On était des centaines de milliers ! Que sont-ils devenus, tous ceux dont on ne parle pas ? Petit chef du personnel, petit connard dans l'informatique, pourriture dans les maisons d'édition, tous ceux qui se sont vautrés dans cette société de compétition que je dénonce.

> Je me sentais l'héritier de la Commune de Paris, du Front Populaire et de la Libération.

**Que pensez-vous des jeunes d'aujourd'hui ?**

Ne m'en parlez pas ! A propos des Yougoslaves, ils n'ont pas protesté. Ils ne protestent d'ailleurs jamais. Sauf à propos de l'école et des lycées. Mais, là, c'était pour défendre leurs diplômes, afin de devenir de plus en plus performants dans cette société. Et leur présence, par centaines de milliers, dans la rue, le 16 janvier, ne me rassure pas. Ce n'était pas du tout, comme on le raconte, une manifestation de gauche. Une manifestation républicaine, peut-être, mais qui n'est pas républicain ? Une manifestation comme il n'y en a jamais eu en France, de mémoire de militant, c'est vrai. Sauf que ce n'était plus une manifestation. Une espèce de célébration, de fête païenne. Un énorme défilé de gens qui ont peur. Peur que se mette en place une société duale avec une école privée débouchant sur les universités, et une école publique devenue un dépotoir.

Propos recueillis par Claude Polak


THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
DIRECTION JORGE LAVELLI
du 9 mars au 23 avril 1994
FRANÇOIS BILLETDOUX
COMMENT VA LE MONDE, MÔSSIEU ?
IL TOURNE, MÔSSIEU !
PHOTOS L. WEST / P. MICHAUD : RAPHO CL2
musique JOSEPH KOSMA mise en scène JEAN-PIERRE MIQUEL
décor André Acquart costumes Barbara Rychlowska avec Jean-Luc Moreau, Bruno Raffaelli
et Bruno Allain, Jean-Hervé Appéré, Catherine Cadet, Mathias Camison, Yvan Dautin, Guillaume Edé, Claudie Guillot,
Nicolas Hirsch, Allen Hoist, Mari Laurila, Patrice Leroy, Fabrice Mallet, Gilles Rancitelli, Frédéric Thérisod
CRÉATION DU CADO, Centre national Orléans-Loiret-Région Centre
Coréalisation Théâtre National de la Colline
Télérama
15, RUE MALTE BRUN 75020 PARIS M° GAMBETTA 44 62 52 52
France inter